



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 095
Le jeudi 23 juin 2022

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 23 juin 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1000)

[Traduction]

PRIVILÈGE

L'INTERRUPTION DES DÉLIBÉRATIONS — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à me prononcer sur la question de privilège soulevée hier par le député de Calgary-Centre.

Selon le député, la décision prise du consentement unanime pour ajourner la séance du 21 juin 2022 constitue une violation de ses privilèges. Il a souligné que, en raison des problèmes techniques avec le système de vidéoconférence, il avait été dans l'impossibilité de participer aux délibérations de la Chambre quand cette décision a été prise. À son avis, cette situation est équivalente à d'autres circonstances antérieures où l'accès physique des députés à la Chambre avait été entravé et il demande à la présidence de déterminer qu'il y a, de prime abord, matière à question de privilège.

[Français]

Je remercie le député d'avoir soulevé la question. Comme je l'ai dit hier dans ma déclaration, la séance du 21 juin a été suspendue en raison d'un problème de connexion à l'extérieur de la Chambre des communes.

[Traduction]

Il est clair pour la présidence qu'il n'y avait aucune tentative délibérée de nuire à la capacité du député de prendre part aux délibérations. Quand il a été porté à l'attention de la présidence qu'une panne généralisée empêchait les députés de participer aux travaux, la séance a été suspendue. Lorsqu'il est devenu évident qu'il serait impossible de résoudre le problème rapidement, suivant des discussions avec les représentants de tous les partis, la séance a repris pour permettre la présentation d'une motion d'ajournement. Cette motion a été adoptée avec l'accord unanime de tous les députés présents.

[Français]

La présidence reconnaît que le député n'a pas pu consentir à cette décision. C'est précisément parce que certains députés n'étaient pas en mesure de participer que la Chambre a convenu d'ajourner plus tôt. La décision a été prise avec une volonté manifeste de protéger les droits des députés participant par vidéoconférence. Poursuivre la séance dans de telles circonstances aurait été plus problématique pour les privilèges des députés que la décision d'ajourner.

[Traduction]

Par conséquent, la présidence ne peut conclure qu'il y a matière à question de privilège.

Je remercie les députés de leur attention.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à cinq pétitions.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le leader parlementaire de l'opposition a la parole.

• (1005)

M. John Brassard: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le Président: Convoquez les députés.

• (1045)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 169)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Bachrach	Badawey
Bains	Baker
Barron	Battiste
Beech	Bendayan
Bennett	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blaney

Affaires courantes

Blois
 Boulerice
 Brière
 Carr
 Chagger
 Champagne
 Chen
 Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
 Cormier
 Dabrusin
 Davies
 Dhaliwal
 Diab
 Drouin
 Duclos
 Duncan (Etobicoke North)
 Ehsassi
 Erskine-Smith
 Fillmore
 Fonseca
 Fragiskatos
 Freeland
 Gaheer
 Garrison
 Gerretsen
 Green
 Hajdu
 Hardie
 Holland
 Hussen
 Iacono
 Ien
 Johns
 Julian
 Kelloway
 Khera
 Kusmierczyk
 Lalonde
 Lametti
 Lapointe
 Lauzon
 Lebouthillier
 Long
 Louis (Kitchener—Conestoga)
 MacDonald (Malpeque)
 MacKinnon (Gatineau)
 Masse
 May (Cambridge)
 McGuinty
 McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
 McPherson
 Mendicino
 Miller
 Morrissey
 Naqvi
 Noormohamed
 Oliphant
 Petipas Taylor
 Qualtrough
 Rodriguez
 Romanado
 Saks
 Sarai
 Schiefke
 Sgro
 Sheehan
 Sidhu (Brampton South)
 St-Onge
 Tassi
 Thompson
 Valdez
 van Koeverden
 Vandenbeld
 Wilkinson
 Zahid
 Zuberi — 175

Boissonnault
 Bradford
 Cannings
 Casey
 Chahal
 Chatel
 Chiang
 Collins (Victoria)
 Coteau
 Damoff
 Desjarlais
 Dhillon
 Dong
 Dubourg
 Duguid
 Dzerowicz
 El-Khoury
 Fergus
 Fisher
 Fortier
 Fraser
 Fry
 Garneau
 Gazan
 Gould
 Guilbeault
 Hanley
 Hepfner
 Housefather
 Hutchings
 Idlout
 Jaczek
 Jowhari
 Kayabaga
 Khalid
 Koutrakis
 Kwan
 Lambropoulos
 Lamoureux
 Lattanzio
 LeBlanc
 Lightbound
 Longfield
 MacAulay (Cardigan)
 MacGregor
 Martinez Ferrada
 Mathysen
 McDonald (Avalon)
 McKay
 McLeod
 Mendès
 Miao
 Morrice
 Murray
 Ng
 O'Connell
 O'Regan
 Powlowski
 Robillard
 Rogers
 Sahota
 Samson
 Scarpaleggia
 Serré
 Shanahan
 Sidhu (Brampton East)
 Singh
 Suds
 Taylor Roy
 Turnbull
 Van Bynen
 Vandal
 Weiler
 Yip
 Zarrillo

CONTRE

Députés

Aboultaif
 Albas
 Arnold
 Barlow
 Barsalou-Duval
 Bergen
 Bérubé
 Blanchet
 Block
 Brassard
 Calkins
 Carrie
 Chambers
 Chong
 Dalton
 Davidson
 Deltell
 Desbiens
 Doherty
 Dreeshen
 Ellis
 Falk (Battlefords—Lloydminster)
 Fast
 Fortin
 Garon
 Généreux
 Gladu
 Goodridge
 Gray
 Hoback
 Kelly
 Kmiec
 Kramp-Neuman
 Lake
 Larouche
 Lehoux
 Lewis (Essex)
 Liepert
 Lobb
 Maguire
 May (Saanch—Gulf Islands)
 McCauley (Edmonton West)
 Melillo
 Moore
 Morrison
 Muys
 Normandin
 Patzer
 Perkins
 Plamondon
 Rayes
 Rempel Garner
 Rood
 Savard-Tremblay
 Schmale
 Shields
 Simard
 Small
 Steinley
 Stewart
 Thériault
 Tochor
 Trudel
 Van Popta
 Vidal
 Viersen

Aitchison
 Allison
 Baldinelli
 Barrett
 Beaulieu
 Berthold
 Bezan
 Blanchette-Joncas
 Bragdon
 Brunelle-Duceppe
 Caputo
 Chabot
 Champoux
 Cooper
 Dancho
 DeBellefeuille
 d'Entremont
 Desilets
 Dowdall
 Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
 Epp
 Falk (Provencher)
 Findlay
 Gallant
 Gaudreau
 Gill
 Godin
 Gourde
 Hallan
 Jeneroux
 Kitchen
 Kram
 Kurek
 Lantsman
 Lawrence
 Lemire
 Lewis (Haldimand—Norfolk)
 Lloyd
 MacKenzie
 Martel
 Mazier
 McLean
 Michaud
 Morantz
 Motz
 Nater
 O'Toole
 Paul-Hus
 Perron
 Poilievre
 Redekopp
 Richards
 Ruff
 Scheer
 Seeback
 Shipley
 Sinclair-Desgagné
 Soroka
 Ste-Marie
 Stubbs
 Therrien
 Tolmie
 Uppal
 Vecchio
 Vien
 Vignola

Villemure
Vuong
Warkentin
Webber
Williamson

Vis
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 142

PAIRÉS

Députés

Genuis

Joly — 2

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je déclare la motion adoptée.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

ORDRE RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DE SES COMITÉS

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, relativement à l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n° 19, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

• (1050)

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes. J'invite les honorables députés qui souhaitent poser des questions à se lever ou à activer la fonction « main levée » pour que la présidence ait une idée du nombre de députés qui désirent participer à cette période de questions.

[Traduction]

Compte tenu du nombre de députés qui souhaitent poser des questions, je veux qu'il soit bien clair que je ne donnerai pas la parole parti par parti. Je vais plutôt balayer la Chambre du regard. Cela dit, si une personne d'un même parti indique sans arrêt qu'elle veut intervenir alors que d'autres députés n'ont pas encore pu participer, je vais donner la priorité à ceux qui n'ont pas pris la parole.

Le leader parlementaire de l'opposition a la parole.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, si la situation n'était pas si triste, je trouverais cela drôle, mais je n'ai pas envie de rire.

Le leader du gouvernement à la Chambre propose que nous revenions à un système hybride cet automne, alors qu'aucune autre assemblée législative au Canada, provinciale ou territoriale, ni aucune autre assemblée législative dans le monde n'utilise encore ce système. Même notre modèle, le Parlement britannique, qui a repris ses séances en présentiel et non en format hybride en juillet dernier, ne fait pas ce que fait le leader du gouvernement à la Chambre, et son partenaire néo-démocrate, le leader du NPD à la Chambre, en est complice.

Nous n'avons aucune raison de ne pas reprendre cette question en août ou en septembre. S'il est nécessaire de revenir à un Parlement hybride, alors nous pourrions nous entendre pour le faire, mais maintenant, nous nous y opposons.

J'ai entendu le raisonnement du leader du gouvernement à la Chambre et du leader parlementaire du NPD, qui, soit dit en pas-

Article 57 du Règlement

sant, doivent penser qu'ils sont médecins. Le Dr Leader du NPD à la Chambre et le Dr Leader du gouvernement à la Chambre prévoient qu'un nouveau variant fera son apparition d'ici l'automne. De toute évidence, ils sont les meilleurs immunologues, virologues et épidémiologistes au monde, parce que les responsables de la santé publique au Canada affirment que nous devons revenir à la normale.

Il n'y a aucune raison de faire ce qu'ils disent. Pourquoi les libéraux nous forcent-ils à revenir à un Parlement hybride alors qu'il n'y a aucune raison de le faire? C'est parce qu'ils veulent se cacher. C'est tout. Ils évitent la reddition de comptes et la transparence. Ils veulent se cacher et ne pas rendre de comptes aux Canadiens, aux Canadiens qui nous ont élus.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, plus une personne est en colère, plus elle démontre son opposition aux questions dont nous débattons.

Examinons un peu les mesures dont parle mon collègue. S'il s'y oppose, lui et ses collègues ne seront pas tenus de s'en servir. S'ils ne veulent pas se prévaloir des mesures hybrides, qu'ils ne s'en servent pas.

Je suis certain qu'au moment de voter, aujourd'hui, tous les députés conservateurs seront présents. Je suis certain que tous les députés voteront en personne. Après ce discours enflammé sur la gravité de ces mesures, je suis certain que tous les députés du Parti conservateur seront présents à la période des questions aujourd'hui. Tous voteront en personne parce que, évidemment, c'est un affront terrible à la démocratie, n'est-ce pas? Cette colère est réelle, et comme cette colère est réelle, ils seront tous ici en personne.

Voici ce qui s'est passé. Au début de la pandémie, nous n'avions évidemment aucune idée de ce qui nous attendait. Nous avons élaboré des dispositions qui nous donneraient la souplesse...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. J'ai indiqué comment je procéderaï et je demanderais aux députés de bien vouloir respecter le parlementaire qui a la parole. Il reste 27 minutes et demie pour les questions et les observations, ce qui est amplement suffisant selon moi pour permettre à d'autres députés de poser des questions ou de faire des observations.

Je prie les députés de garder le silence d'ici là.

Si le leader du gouvernement à la Chambre pouvait conclure, je pourrais passer à la prochaine question.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je suis certain qu'il y aura beaucoup d'autres questions, alors je pourrai revenir sur ce point.

Je précise que, au lieu de débattre constamment de cette question, nous pourrions offrir une stabilité au Parlement pour la prochaine année et nous donnerions au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre l'occasion d'examiner ce qui peut ou ne peut pas être utilisé au-delà de ces mesures. Cette façon de faire assurerait la stabilité et la transparence et nous donnerait l'occasion d'examiner ce qui a fonctionné, ce qui est la bonne approche à adopter.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'entends encore des voix, alors que je ne le devrais pas. Je prie donc les députés d'attendre d'avoir la parole.

Article 57 du Règlement

Nous passons aux questions et observations. Le député de Montcalm a la parole.

• (1055)

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, jusqu'à maintenant, je n'ai pas entendu beaucoup d'arguments de la part du leader du gouvernement.

Ce que je ne comprends pas, dans l'attitude de ce gouvernement, c'est son empressement à vouloir tout de suite décider d'un Parlement hybride, alors que les mesures sanitaires sont complètement assouplies dans les transports en commun, là même où il pourrait y avoir le plus de problèmes. Je ne comprends pas pourquoi nous devons décider de cela aujourd'hui, alors qu'il n'y a pas de hausse marquée de cas.

Je pense que nous pourrions prendre une telle décision au retour de la Chambre. Apparemment, ce n'est pas possible. Il semble y avoir une urgence de décider aujourd'hui d'un Parlement hybride, alors que ce n'est pas le sens du travail que nous devons faire. Ici, c'est la maison du peuple.

Je ne comprends pas. J'aimerais qu'on me donne des arguments. Je n'en ai pas encore entendu de la part du leader, hormis la volonté d'accommoder présentement son monde.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, cette semaine, dans le contexte actuel, beaucoup de députés sont atteints de la COVID-19. La seule possibilité pour eux de participer aux débats du Parlement et de voter est d'utiliser le système hybride. La pandémie se poursuit. Des personnes meurent chaque jour, malheureusement. Il s'agit d'une situation très sérieuse.

Cette flexibilité donnera la possibilité aux députés d'utiliser ou non le système hybride. Si la situation s'améliore au fil du temps et que les députés ne veulent plus utiliser le système hybride, la décision leur reviendra. Il n'y a aucune obligation pour eux d'utiliser le système hybride.

Toutefois, si un changement survenait, comme ce fut le cas avec le variant Omicron, nous aurions besoin de flexibilité et de nous adapter. C'est exactement ce que la motion propose de faire.

[Traduction]

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Madame la Présidente, c'est fou, cette opposition exagérée des conservateurs à ce qui est une bonne mesure pleine de gros bon sens, compte tenu de tout ce que le leader du gouvernement à la Chambre a dit sur l'importance de permettre aux députés de participer aux débats. Même si les députés sont atteints de la COVID et même s'ils sont incapables d'être présents à la Chambre, les gens qu'ils représentent ne perdraient pas leur voix ni leur vote, ce qui est important. Toutefois, nous avons assisté hier soir au spectacle malheureux des conservateurs qui ont monopolisé tout le débat sur la question, refusant d'entendre les autres partis et refusant de céder la parole pour que d'autres puissent s'exprimer sur le sujet.

J'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre si la mesure à l'étude est, en partie, due au fait que les conservateurs ont été si égoïstes en essayant de monopoliser tout le temps de la Chambre et en refusant de permettre à d'autres voix de se faire entendre sur l'importante motion.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Encore une fois, il semble que ce soient toujours les mêmes fautifs qui sont en train de chahuter et de crier. Je dirai simplement que si un député n'a pas la parole, il devrait se taire.

Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je pense que nous devons tous prendre un peu de recul. Il est ici question de poursuivre ce que nous avons depuis deux ans et qui nous a donné une marge de manœuvre incroyable pour représenter nos concitoyens, même lorsque nous sommes malades. Pas plus tard que la semaine dernière, cinq députés ont attrapé la COVID-19 et nous en comptons d'autres cette semaine, ce qui ne les empêche pas de continuer de représenter leurs concitoyens.

Ce serait pour un an. Si certains sont vraiment contre — et je sais que certains n'aiment vraiment pas l'idée, et je comprends —, le comité de la procédure et des affaires de la Chambre déterminera si de telles dispositions peuvent s'appliquer en dehors de la pandémie ou seulement dans un contexte de pandémie, mais ce serait pour une période d'un an. Un comité tiendra compte de toutes les préoccupations qui ont été exprimées. N'empêche que cette question soulève les passions. Nous devons nous en remettre à un processus parlementaire qui statuera sur cette question et en examinera le bien-fondé, mais le mécontentement exprimé par certains députés est disproportionné par rapport à la question dont nous sommes saisis aujourd'hui.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, force est de conclure, d'après ces échanges, que les conservateurs craignent que cette proposition n'entraîne un déficit démocratique. Et pourtant, j'ai constaté qu'au moment de voter, un certain nombre d'entre eux ont utilisé les outils mis à notre disposition.

Ce que je n'ai pas entendu par contre, et j'aimerais l'entendre, c'est ce que pense le leader du gouvernement à la Chambre de tout cela, car il s'agit de propositions constructives sur la façon de trouver un équilibre entre l'utilisation d'outils en ligne et le fait de veiller à ce que les députés de l'opposition se sentent en mesure d'exiger des comptes du gouvernement, ce qui est probablement déjà le cas. Ils ont des craintes, mais il n'y a pas eu de débat constructif. Je suppose que ce débat pourra prendre place au comité de la procédure. Nous avons, certes, été en mesure de mettre ces outils en œuvre, mais s'il existe des façons de veiller à ce que le gouvernement rende des comptes à tous les députés, c'est à cet endroit qu'il faudra en parler.

Le député peut-il nous en dire un peu plus sur la façon dont ce processus se déroulera?

• (1100)

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, mon collègue a tout à fait raison.

Je dirai tout d'abord que, dans mes discussions avec tous les partis de l'opposition, j'ai clairement indiqué dès le départ que j'étais ouvert à toute idée sur la façon de répondre à leurs préoccupations. Malheureusement, l'opposition n'a pas réagi: silence radio de ce côté. Nous allons cependant continuer de demander comment améliorer la situation dans l'immédiat, tandis que nous continuons de rechercher un maximum de souplesse pour agir en temps de pandémie.

Article 57 du Règlement

Nous sommes un très grand pays, et nous ne voulons pas que les députés malades se retrouvent dans une situation où ils doivent choisir entre représenter leurs concitoyens et...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Il y a un rappel au Règlement.

Le député de Battle River—Crowfoot a la parole.

M. Damien Kurek: Madame la Présidente, cela concerne ce que le leader parlementaire du gouvernement vient de dire sur le fait que les partis de l'opposition n'ont émis aucun commentaire au sujet d'un Parlement hybride...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Ce n'est pas un rappel au Règlement. Il s'agit d'un point de discussion et de débat, et je demanderais au député de poser une question.

Le leader parlementaire du gouvernement doit conclure.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je tiens à être très clair lorsque je parle de commentaires. Quand les députés me disent simplement qu'ils s'opposent à cette idée, je comprends. Ils sont contre. Au comité de la procédure, nous pourrions discuter des raisons de cette opposition et tenir un débat vigoureux. J'aimerais toutefois qu'on présente des exemples précis et concrets de ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation. Je n'ai rien entendu en ce sens, mais je suis évidemment ouvert à toute suggestion.

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Madame la Présidente, si je comprends bien, en ce moment, nous ne débattons pas vraiment de la motion, mais bien de la clôture à l'égard de cette motion, et nous en sommes à la dernière journée de l'approche actuelle. J'aimerais que le leader parlementaire du gouvernement nous donne une explication raisonnable de la nécessité de cette clôture.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, il y a plusieurs raisons. La première est que nous devons prendre une décision à ce sujet afin de pouvoir assurer la stabilité du Parlement. La motion demande un an, et cela donnerait également l'occasion au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'y jeter un coup d'œil et d'en examiner les mérites relatifs.

Par ailleurs, nous avons débattu de cette question ad nauseam. Je vois l'ancien leader parlementaire du Parti conservateur en face de moi et je pense au nombre de conversations que nous avons eues avant les séances, et au nombre de conversations que j'ai eues avec l'actuel leader parlementaire à ce sujet. Chaque fois que nous essayons d'ouvrir cet endroit, nous passons des semaines à en parler, et ce qui est rapporté aux médias, c'est le débat sur la question de savoir si le Parlement utilisera le système hybride ou non. Au lieu de parler des questions cruciales du jour, nous avons ce débat prolongé sur la question de savoir si oui ou non le format hybride est quelque chose que nous devrions utiliser en plein milieu d'une pandémie.

Tout ce que je dis, c'est allons-y pour une période d'un an. Assurons-nous que, pendant que dure cette incertitude, nous avons un système stable en place, puis faisons appel au comité parlementaire pour évaluer son utilité, ou son inutilité, en dehors d'une situation de pandémie.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Madame la Présidente, ce que je vois de la part des libéraux, c'est qu'ils veulent se cacher derrière des écrans d'ordinateur pour éviter la responsabilité et la transparence. Nous entendons les responsables de la santé publique nous dire que nous sommes en train de sortir de la pandémie et que le reste du monde a recommencé à travailler normalement.

Nous avons une institution ici. Nous sommes ici depuis plus de 150 ans et nous avons été capables de maintenir le Parlement en activité alors que les gens souffraient d'autres maladies, ou pire, pendant de nombreuses années. Les gens de ma circonscription de Lambton-Kent-Middlesex m'ont élue pour que les représente dans cette enceinte. Pourquoi les libéraux veulent-ils continuer à se soustraire à la démocratie et à se cacher derrière un écran au lieu d'être ici en personne? Nous devrions être dans cet endroit. Lorsque nous avons des problèmes de connectivité Internet en milieu rural dans des endroits comme ma circonscription, où l'Internet est instable, le système ne fonctionne pas.

Nous devons être ici. Cela a fonctionné pendant plus de 150 ans, et nous devons continuer à être présents.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, les institutions du Parlement nous sont incroyablement chères. Je sais que chaque personne ici présente a un profond respect pour nos processus et systèmes démocratiques et les veut efficaces. Je peux revenir sur le début de la pandémie, sur les conversations constructives que nous avons eues avec tous les partis quant à la nécessité pour le Parlement de s'adapter et de prévoir d'autres arrangements. Comme la pandémie n'est toujours pas terminée et que nous ne savons pas ce qu'elle nous réserve, car aucun d'entre nous n'est doué de clairvoyance, cette mesure nous apporte de la stabilité.

Si le député d'en face pense qu'un élément n'offre pas la même reddition de compte qu'un autre, nous aurons l'occasion d'en débattre. Ce n'est pas une opinion qui est partagée universellement. Je comprends que la façon de répondre à une question préoccupe le député d'en face. Or, il est tout aussi préoccupant pour les députés de ne pas pouvoir participer au débat parce qu'ils sont malades ou de ne pas avoir le choix, pour représenter leurs concitoyens, entre rentrer travailler tout en étant malade, risquant ainsi de rendre d'autres personnes malades et de disséminer la maladie dans tout le pays, et travailler virtuellement et...

• (1105)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous re prenons les questions et observations. Le député de Drummond a la parole.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, en écoutant les questions et les réponses, je me rends compte que c'est finalement un échange de grand vide. Les mesures hybrides pour maintenir le Parlement en fonction durant la pandémie étaient une bonne idée, mais ce, dans un contexte de pandémie. On se sort cependant progressivement de cette pandémie. On peut croire que, plus les mois vont avancer, plus on va s'en sortir.

De tous les sujets, celui qui monopolise nos travaux aujourd'hui et qui est le plus important aux yeux du gouvernement, c'est la prolongation d'un an du Parlement hybride. C'est pourtant une chose que nous pourrions faire au retour de la Chambre à l'automne, que nous pourrions faire en fonction de l'évolution de la situation.

J'ai l'impression que certains de nos collègues ont trouvé bien pratique le fait de pouvoir rester dans le confort de leur foyer, parce qu'ils habitent loin et qu'ils peuvent manger des chips pendant les travaux parlementaires. Or, ce n'est pas la bonne raison.

Article 57 du Règlement

J'aimerais entendre une vraie bonne raison pour justifier qu'on discute aujourd'hui de prolonger d'un an le Parlement hybride, alors qu'on pourrait raisonnablement le faire lors de la rentrée à l'automne en fonction de la situation du moment. Ce serait la bonne chose à faire.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, il est évident que tout le monde veut que la pandémie cesse. Or, ce n'est pas le cas. La pandémie se poursuit. C'est la réalité, aujourd'hui.

Nous devons donc demeurer flexibles, parce qu'il est vraiment important que chaque député puisse représenter ses concitoyens. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'un système aussi flexible que le système hybride.

Selon le député de l'autre côté, la Chambre aurait normalement dû terminer ses travaux hier. Aujourd'hui est donc un jour extraordinaire. Il est bon d'utiliser une journée qui n'existe pas normalement pour terminer ce débat afin que nous puissions poursuivre notre travail à l'automne, et ce, sans distraction.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, nous avons beaucoup discuté de cette question à la Chambre, et j'ai souvent entendu dire, entre autres choses, que les gens qui travaillent en ligne ne travaillent pas. Ces propos sortaient parfois de la bouche des conservateurs, et pourtant, j'en vois un certain nombre qui, comme moi, sont en ligne aujourd'hui. Ils visent peut-être les députés de leur propre parti.

Nous avons travaillé très fort pendant la pandémie. Voilà une occasion d'attirer plus de femmes en politique. Cette formule nous permettra aussi de contribuer à la lutte contre la crise climatique en réduisant les déplacements des députés. Nous sommes aux prises avec une urgence climatique.

Je me demande si l'honorable leader parlementaire pourrait faire des commentaires à ce sujet.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je suis heureux que les députés aient la possibilité d'utiliser ces mesures. De toute évidence, nous en tirons des leçons. Aujourd'hui, de nombreux conservateurs utilisent le mode de travail en ligne. Lorsque nous voterons plus tard dans la journée, de nombreux conservateurs utiliseront l'application. Tous les députés ont utilisé et utilisent encore une forme ou une autre de ce système.

Il est clair qu'au sein des caucus, les opinions varient sur ce qui fonctionne ou ce qui ne fonctionne pas. Voilà pourquoi nous devrions tirer parti de cette journée spéciale. Normalement, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Nous devrions être chez nous, dans notre circonscription. Nous sommes ici plus longtemps qu'à l'accoutumée afin de statuer sur cette question et nous donner une année, et afin que ce débat qui suscite les passions des deux côtés de la Chambre se déroule en bonne et due forme au comité de la procédure sur la question de savoir si ces dispositions sont utilisées en dehors des circonstances liées à la pandémie.

• (1110)

M. Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Madame la Présidente, le leader du gouvernement à la Chambre veut un dialogue, alors voici un dialogue. Cette mesure est censée être motivée par la COVID, et ce que nous voyons de ce côté-là de la Chambre, c'est qu'elle sert d'excuse pour ne pas se présenter dans cette enceinte. Nous voyons des gens qui sont ici le matin, sur vidéo l'après-midi, puis ici le lendemain matin. Après la période

des questions, nous voyons des députés des banquettes ministérielles se précipiter à l'extérieur pour voter à distance. Comment peut-on dire qu'ils respectent cet endroit s'ils ne votent pas de leur siège juste après avoir assisté à la période des questions?

Si le leader du gouvernement à la Chambre veut une proposition, que diriez-vous de celle-ci? Si les députés sont préoccupés par la COVID, ils devraient rester chez eux et travailler à distance. Si cela n'a rien à voir avec la COVID, pourquoi ne sont-ils pas ici?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, le député pourrait peut-être poser cette question aux membres de son propre caucus qui participent virtuellement aujourd'hui et qui voteront virtuellement aujourd'hui. Il pourrait demander aux membres de son propre caucus pourquoi ils utilisent le système et pourquoi ils le trouvent utile. Peut-être qu'il pourrait adresser ces critiques à son propre caucus...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je demanderais au député de Kamloops—Thompson—Cariboo et au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat) de cesser leur conversation. S'ils souhaitent discuter, ils peuvent le faire à l'extérieur.

Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, comme je l'ai dit, je comprends que cet enjeu soulève vraiment les passions des deux côtés. Nous avons tous à cœur de représenter nos concitoyens. Nous attachons tous de la valeur à cette institution. Notre amour profond pour la démocratie est ce qui nous a amenés à cet endroit et nous a poussés à consentir d'énormes sacrifices au service des résidents de notre circonscription. Certains croient fermement, comme le député d'en face, qu'on ne devrait pas maintenir le système hybride. J'aimerais, évidemment, que la pandémie prenne fin, mais elle sévit toujours, et le système hybride nous permettra de conserver une certaine marge de manœuvre au cours de l'année prochaine, notamment en laissant aux députés le choix d'utiliser ces dispositions ou non. La motion proposée permettra aussi à un comité parlementaire d'entreprendre une étude sur les délibérations hybrides.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Madame la Présidente, je me sens à la fois un peu triste et pas respecté ce matin à la Chambre.

Aujourd'hui, c'est le 23 juin, la veille de la fête nationale du Québec; à cause de l'incompétence du gouvernement libéral à gérer son agenda et des mesures d'obstruction du Parti conservateur, la plupart des députés du Québec à la Chambre ne pourront pas, aujourd'hui, être dans leur circonscription pour célébrer leur fête nationale.

En plus, j'ai l'impression, depuis quelques semaines, que je me lève plus souvent à la Chambre pour débattre de la façon dont on va débattre que de débattre vraiment de mesures et de projets de loi qui vont aider les Canadiens.

Je suis vraiment très triste et je ne me sens pas respecté en tant que parlementaire du Québec aujourd'hui à la Chambre.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, c'est un peu bizarre, parce qu'il y a un an que le calendrier a été fixé.

À ce moment, le Bloc québécois a fait le choix de siéger aujourd'hui. Ce n'est pas un jour additionnel et ce n'est pas du tout une surprise. Si cela pose problème aujourd'hui, le 23 juin, pourquoi n'était-ce pas un problème pour le Bloc québécois quand le calendrier a été déterminé? Cela me semble bizarre.

Le Bloc québécois est fâché que la Chambre siège quand elle est censée siéger.

[Traduction]

La Chambre est censée siéger, les amis.

[Français]

Pour moi, c'est bizarre. Je ne comprends pas du tout cet argument.

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, je dois dire que ce débat est extrêmement capacitiste. Même hier, certains propos capacitistes étaient tout simplement déchirants. Je me demande à quoi ressemblerait ce débat si 338 d'entre nous étaient immunodéprimés, souffraient de comorbidités ou avaient des enfants ou des parents habitant sous leur toit qui subissaient une greffe de cellules souches, une chimiothérapie ou toute autre maladie grave.

J'ai été dans la même pièce que des personnes dont je sais que le conjoint avait subi un transfert de cellules souches. Elles ont été forcées de venir ici parce qu'elles font partie du personnel. Nous sommes ici, dans notre espace capacitiste, et nous nous attendons que les personnes qui nous soutiennent viennent faire leur travail. La dernière chose que je voudrais faire en tant que députée, si j'étais malade ou si un membre de ma famille l'était, c'est de venir ici et de contaminer un membre du personnel qui compose avec une personne atteinte d'une maladie grave à la maison.

C'est vraiment décevant. Dans ma circonscription de Port Moody-Coquitlam, Anmore et Belcarra, un certain nombre de personnes mourraient si elles attrapaient la COVID-19. Elles sont constamment confrontées à ce discours capacitiste. Je n'en peux plus. Peut-être que le député...

• (1115)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, la députée d'en face soulève un excellent point. Les députés n'ont pas tous le même état de santé. J'ai appris deux ou trois choses pendant les trois années où j'ai assumé les fonctions de whip. Premièrement, il y a la difficulté d'être un être humain. Il y a tellement d'histoires que nous n'entendons pas sur ce que les autres vivent, et j'ai énormément de sympathie pour tous les députés et les sacrifices qu'ils font. Deuxièmement, ceux qui sont malades au cours d'une pandémie, ou qui souffrent d'autres maladies ou sont immunodéprimés doivent avoir la possibilité de continuer à représenter leurs concitoyens. La députée a tout à fait raison.

Je ferai une dernière remarque sur cette question. Je vois un enfant dans cette enceinte, et j'adore cela. Il n'y a pas si longtemps, lorsque j'ai été élu en 2004, ce geste aurait été considéré comme odieux. La présence d'un enfant dans la Chambre aurait été considérée comme irrévérencieuse. Des députés auraient dit dans le hall d'entrée à quel point la présence d'un enfant dans la Chambre était indécente et irrespectueuse. J'ai entendu de tels propos. Certains disaient qu'ils ne permettraient jamais cela et que ceux qui étaient en faveur profanaient et détruisaient cet endroit.

Les institutions évoluent au même rythme que notre compassion et notre compréhension les uns pour les autres, et c'est de cela qu'il s'agit.

Article 57 du Règlement

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Madame la Présidente, je comprends certains commentaires qui ont été faits et je suis heureuse de pouvoir amener parfois mon enfant à la Chambre en raison des longues heures de travail et des difficultés que nous vivons en tant que parlementaires, mais le fait que cette mesure soit adoptée à toute vapeur au cours des deux derniers jours de la session parlementaire sans qu'il y ait de véritables possibilités de débat est odieux. C'est inacceptable.

Si les députés d'en face veulent vraiment améliorer les choses, discutons-en. Ne nous contentons pas d'une solution de fortune à la situation actuelle. Discutons-en sérieusement en septembre pour réellement régler le problème au lieu d'adopter cette solution expéditive.

Tous les autres systèmes parlementaires au Canada sont déjà revenus aux réunions en personne. Il y a tellement de gains à faire en reprenant ces conversations du début. Je pense vraiment que ce que nous faisons en ce moment nuit à la démocratie, parce que nous n'avons pas eu de débat convenable. Bien qu'il y ait de très bons arguments, nous n'avons pas eu le temps d'étudier la question et de nous assurer que nous faisons ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens.

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, tout d'abord, je suis très heureux de voir que la députée d'en face peut amener son enfant à la Chambre. Je suis très heureux que nous ayons des dispositions qui reconnaissent que les responsabilités parentales sont extraordinairement difficiles et que ce sont les fonctions les plus importantes que nous aurons à assumer dans notre vie. Il faut leur accorder la priorité, et je salue le fait qu'elle soit de cet avis et que tous les députés, qu'ils aient un enfant ou non, soient de cet avis.

En fait, nous débattons de cette question depuis deux ans. Au début de chaque session parlementaire, nous avons eu l'occasion de nous exprimer dans les médias, à la Chambre et au Bureau de régie interne. Nous avons eu des débats approfondis. Je dis que nous devons, pendant que nous sommes toujours en pleine pandémie, maintenir ces dispositions pendant encore une année et tenir ensuite un débat distinct sur ce qui va se passer.

Je tiens à souligner quelque chose de déroutant. Lors du dernier vote sur l'ordre du jour, 66 députés conservateurs ont voté à distance et 44 ont voté en personne.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Madame la Présidente, aujourd'hui, j'apprends quelque chose.

La tradition veut que la fête nationale des Québécois soit fêtée les 23 et 24 juin. En effet, le 23 juin, généralement, le Parlement ne siège pas, sauf s'il y a urgence, ce qui n'est arrivé qu'à quelques reprises dans le passé. Le 23 juin est réservé aux urgences.

Cette motion aurait facilement pu être déposée plus tôt, puisque le gouvernement avait amplement de temps. Le Bloc québécois a toujours assuré sa collaboration, notamment pour le projet de loi C-14, pour lequel il a libéré deux jours pour permettre à ce Parlement de finir le mercredi et aux Québécois du Bloc québécois et des autres partis d'aller fêter avec leur monde.

Article 57 du Règlement

Notre demande était légitime. Ce gouvernement a refusé avec véhémence le fait que les Québécois ont une fête à fêter ce soir et demain. Nous avions demandé soit qu'on ne siège pas jeudi soit qu'on siège, mais avec l'horaire du vendredi pour que nous puissions quitter la Chambre plus tôt pour être avec notre monde à la fête du Québec. Ce gouvernement a dit non. Est-ce que la situation aurait été la même si on avait travaillé le 30 juin?

• (1120)

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, il y a un an, nous avons eu l'occasion de revoir le calendrier, qui comprenait le 23 juin. Personne ne s'est opposé à l'inclusion du 23 juin. À ce moment-là, le calendrier a été approuvé, à l'unanimité, pour que nous siégions tous ces jours-là. Et rien ne laissait entrevoir la possibilité que nous allions partir plus tôt. Je n'ai jamais dit à mes concitoyens que c'était le calendrier, mais que nous n'allions peut-être pas le respecter. La plupart d'entre nous entretiennent peut-être l'espoir que la Chambre ne siègera pas jusqu'à la fin du calendrier, mais s'il y a un problème grave, pourquoi...

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. L'honorable député de La Prairie a posé une question, mais il semble qu'il est en train de débattre avec quelqu'un d'autre. Je suis certaine qu'il a envie d'écouter la réponse.

Je demande à l'honorable leader du gouvernement à la Chambre de terminer sa réponse, avant que je donne la parole à quelqu'un d'autre pour poser une brève question avant la fin du temps imparti.

[Traduction]

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, je dirai simplement que c'est la première fois que j'entends dire que le 23 pose problème. C'est littéralement la première fois. Pour les calendriers futurs, je dirais que si le Bloc y voit un problème, il n'a qu'à manifester son désaccord à l'égard de cette journée.

L'hon. Greg Ferguson (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Madame la Présidente, je vais poser une courte question ou une série de courtes questions.

Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire si la pandémie est terminée? Le député est-il en mesure de déterminer si les taux d'infection vont monter ou descendre pour la suite de la pandémie? S'agit-il simplement d'une police d'assurance pour que la Chambre ait la souplesse nécessaire pour veiller à ce que tous les députés puissent continuer de représenter les résidents de leur circonscription dans cette enceinte?

L'hon. Mark Holland: Madame la Présidente, à l'évidence, la pandémie n'est pas terminée. D'ailleurs, je rappelle ce qui est arrivé en novembre et en décembre. À ce moment-là, les conservateurs réclamaient la fin des séances en mode hybride. Ils affirmaient que la pandémie était terminée, que de telles dispositions n'avaient plus leur raison d'être, qu'il s'agissait d'une perte de temps et que nous inventions une situation qui pourrait s'avérer tout autre. Puis, le variant Omicron est arrivé.

Quand le variant Omicron est arrivé, nous avons tous dû nous prévaloir des dispositions permettant la tenue de séances en mode hybride pour revenir en arrière. Voilà précisément ce que cette souplesse nous permet de faire. Personne n'est obligé d'utiliser ces dispositions. Qu'ils ne les utilisent pas si c'est ce qu'ils souhaitent...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis désolée. Le temps est écoulé.

Je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est saisie.

[Français]

Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

La députée de Kelowna—Lake Country a la parole.

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Convoquez les députés.

• (1205)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 170)

POUR

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Barron
Battiste	Beech
Bendayan	Bennett
Bibeau	Bittle
Blaikie	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Cannings
Carr	Casey
Chagger	Chahal
Champagne	Chatel
Chen	Chiang
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)
Cormier	Coteau
Dabrusin	Damoff
Davies	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Freeland	Fry
Gaheer	Garneau
Garrison	Gazan
Gerretsen	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hanley
Hardie	Hepfner
Holland	Housefather

Ordres émanant du gouvernement

Hughes	Hussen	Godin	Goodridge
Hutchings	Iacono	Gourde	Gray
Idlout	Ien	Hallan	Hoback
Jaczek	Johns	Jeneroux	Kelly
Jones	Jowhari	Kitchen	Kmiec
Julian	Kayabaga	Kram	Kramp-Neuman
Kelloway	Khalid	Kurek	Kusie
Khera	Koutrakis	Lake	Lantsman
Kusmierczyk	Kwan	Larouche	Lawrence
Lalonde	Lambropoulos	Lehoux	Lemire
Lametti	Lamoureux	Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lapointe	Lattanzio	Liepert	Lloyd
Lauzon	LeBlanc	Lobb	MacKenzie
Lebouthillier	Lightbound	Maguire	Martel
Long	Longfield	May (Saenich—Gulf Islands)	Mazier
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacAulay (Cardigan)	McCauley (Edmonton West)	McLean
MacDonald (Malpeque)	MacGregor	Melillo	Michaud
MacKinnon (Gatineau)	Martinez Ferrada	Moore	Morantz
Masse	Mathysen	Morrison	Motz
May (Cambridge)	McDonald (Avalon)	Muys	Nater
McGuinty	McKay	Normandin	O'Toole
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Patzner	Paul-Hus
McPherson	Mendès	Pauzé	Perkins
Mendicino	Miao	Perron	Poilievre
Miller	Morrice	Rayes	Redekopp
Morrissey	Murray	Reid	Rempel Garner
Naqvi	Ng	Richards	Rood
Noormohamed	O'Connell	Ruff	Savard-Tremblay
Oliphant	O'Regan	Scheer	Schmale
Petitpas Taylor	Powlowski	Seebach	Shields
Qualtrough	Robillard	Shiple	Simard
Rodriguez	Rogers	Sinclair-Desgagné	Small
Romanado	Sahota	Soroka	Steinley
Saks	Samson	Ste-Marie	Stewart
Sarai	Scarpaleggia	Strahl	Stubbs
Schiefke	Serré	Thériault	Therrien
Sgro	Shanahan	Tochor	Tolmie
Sheehan	Sidhu (Brampton East)	Trudel	Uppal
Sidhu (Brampton South)	St-Onge	Van Popta	Vecchio
Sudds	Tassi	Vidal	Vien
Taylor Roy	Thompson	Viersen	Villemure
Turnbull	Valdez	Vis	Vuong
Van Bynen	van Koeverden	Wagantall	Warkentin
Vandal	Vandenbeld	Waugh	Webber
Weiler	Wilkinson	Williams	Williamson
Yip	Zahid	Zimmer— 145	
Zarrillo	Zuberi— 174		

CONTRE

Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Barsalou-Duval	Beaulieu
Benzen	Bergen
Berthold	Bérubé
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Block
Bragdon	Brassard
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Carrie
Chabot	Chambers
Champoux	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Doherty
Dowdall	Dreeschen
Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	Ellis
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Findlay	Fortin
Gallant	Garon
Gaudreau	Généreux
Gill	Gladu

PAIRÉS

Députés

Genus	July— 2
-------	---------

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

REPRISE DE L'ÉTUDE DE LA MOTION

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 juin, de la motion.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de poursuivre ce débat très important, même si les circonstances sont malheureusement différentes de celles d'hier soir. De toute évidence, le gouvernement, en invoquant la clôture à l'égard de cette motion, cherche à limiter tout débat approfondi à ce sujet et à censurer les députés qui ont été élus à la Chambre. Il y a de ce côté-ci 119 députés qui ont reçu des millions de votes, et pourtant, après à peine quelques heures de débat, nous allons décider que le Parlement hybride se poursuivra à l'automne.

Ordres émanant du gouvernement

Pour récapituler ce que j'ai dit hier soir, aucune autre assemblée législative au Canada, qu'elle soit provinciale ou territoriale, ni ailleurs dans le monde, pas même le Parlement modèle de la Grande-Bretagne, n'a un système hybride. Toutes les assemblées législatives fonctionnent en personne à l'heure actuelle. En fait, le Parlement britannique a repris les séances en personne en juillet dernier.

Nous serions la seule exception, non seulement au sein du Commonwealth, mais à l'échelle mondiale, à utiliser un système hybride. Comment en sommes-nous arrivés là? Le leader du gouvernement à la Chambre et son partenaire du NPD, grâce à leur accord de coalition, ont décidé que c'est la voie que nous emprunterons en l'absence de données scientifiques, de preuves ou de toute autre forme de décision de notre part. Ils décident arbitrairement et unilatéralement de l'orientation que nous allons prendre.

Comme je l'ai dit plus tôt, les deux partis ont fait valoir que, d'une façon ou d'une autre, il y aura un variant de l'hémisphère Sud qui nous atteindra. Le médecin leader du gouvernement à la Chambre et le médecin du NPD laissent ainsi entendre qu'ils en savent plus que les responsables de la santé publique. J'ai des petites nouvelles pour la Chambre: les responsables de la santé publique des gouvernements de tout le pays ont aboli les mesures sanitaires. Ils ont aboli l'obligation du port du masque et ils sont également revenus à la normale au sein de leurs assemblées législatives.

Pourquoi sommes-nous l'exception? Peut-être que les épidémiologistes, les virologues et les immunologues les plus réputés au monde, c'est-à-dire le médecin leader du gouvernement à la Chambre et le médecin du NPD, ont conclu que nous sommes différents ici par rapport au reste du pays.

Cela se résume à une simple conclusion. À mon avis, et de l'avis de nombreux membres de notre caucus, ils méprisent complètement cette institution. Ils méprisent complètement le Parlement, qu'ils considèrent comme une nuisance. Ils y voient un obstacle à leur programme idéologique.

Le gouvernement a certes démontré, au fil du temps, son manque de respect envers le Parlement. Il a présenté de nombreuses motions. Je me rappelle le début de la pandémie. L'un des premiers points à l'ordre du jour était la proposition d'une mesure législative, par le gouvernement, qui lui aurait donné des pouvoirs illimités de dépenser et d'imposer jusqu'en janvier 2022. Les députés peuvent imaginer les conséquences que cela aurait eues.

Le gouvernement allait, dans les faits, prendre le contrôle de la Chambre pour rendre inutiles les partis de l'opposition, et les millions de Canadiens qui ont élu des députés pour les représenter dans cette enceinte. Il allait prendre le contrôle du Parlement et s'arroger des pouvoirs illimités d'imposition et de dépense. N'eût été de l'opposition, de la voix de millions de Canadiens et des médias qui ont remis en question les motifs du gouvernement, nous nous serions peut-être retrouvés dans une situation où il aurait exercé un plein contrôle sur la Chambre.

Voilà le peu de respect que les libéraux ont pour le Parlement. Voilà le peu de respect qu'ils ont pour nos institutions démocratiques, et il y a d'autres exemples.

Les députés se souviendront de la motion n° 6 présentée durant la dernière législature. Là encore, le gouvernement cherchait à s'emparer du contrôle opérationnel de la Chambre, rendant l'opposition

inutile. La motion n° 11 en est un autre exemple où nous avons vu les conservateurs débattre durant des séances qui se sont prolongées en soirée. Le gouvernement n'y a même pas participé. Les libéraux ont dit que c'était pour prolonger le débat, mais comment peuvent-ils prétendre cela, alors qu'ils n'ont même pas participé au processus? Et, bien sûr, il y a la motion n° 19, en vertu de laquelle les libéraux auraient encore une fois décidé unilatéralement du programme de la Chambre en septembre et de son fonctionnement.

• (1210)

Il y a quelques semaines, j'ai adressé une lettre au leader du gouvernement à la Chambre et aux autres leaders à la Chambre, une lettre que le Président a également reçue, dans laquelle je proposais des solutions très raisonnables et pratiques sur la façon dont la Chambre pourrait revenir à une certaine normalité. Si nous ne signalons pas aux Canadiens que nous revenons à la normale, quel genre de message envoyons-nous?

L'une des solutions raisonnables et pratiques que j'ai proposées consistait à examiner cela en août ou en septembre. Si une variante de l'hémisphère sud devait se retrouver ici, comme le laissent entendre le leader du gouvernement à la Chambre et son partenaire du NPD, pourquoi ne pas revenir sur cette question en août et en septembre? Depuis deux ans, nous avons démontré que nous avons les outils nécessaires et que nous sommes capables de réagir au quart de tour si cela est nécessaire.

L'argument du gouvernement, c'est que nous avons besoin de certitudes. Eh bien, il y a des certitudes. Il y a des certitudes dans le pays en ce moment même parce que les consignes sanitaires, l'obligation de porter un masque et l'obligation vaccinale sont levées. Je ne sais pas à quelles données, scientifiques ou autres, les libéraux se fient, mais, en tout cas, ils ne nous en font pas part, ni à nous, ni aux députés du Bloc, ni à ceux des autres partis, pour que nous puissions prendre une décision éclairée. Ils recourent à une méthode arbitraire pour prendre totalement le contrôle de la Chambre, comme ils en ont l'habitude.

Comme je le disais, ce procédé porte vraiment atteinte à nos institutions démocratiques. Le gouvernement, pour tout dire, ne veut pas d'opposition: il veut un auditoire.

Le premier ministre a montré son mépris pour le Parlement. Il a montré son mépris pour les institutions et les partis de l'opposition. Il n'y en a pas meilleur exemple que certains des scandales que nous avons connus, y compris le scandale actuel, avec le mépris de la séparation entre, d'une part, l'exécutif et le gouvernement et, d'autre part, nos institutions, qui sont censées fonctionner indépendamment du gouvernement et de l'exécutif.

Le gouvernement a prouvé à maintes reprises qu'il s'immiscera dans le fonctionnement des institutions chères aux Canadiens. Nous voyons ces institutions s'affaiblir et nous assistons certainement à un déclin de notre démocratie.

Comme je l'ai dit hier soir, même les observateurs estiment qu'il est temps de revenir à la normale à la Chambre. Même les observateurs disent que cela suffit, que c'est terminé. Nous devons revenir à la normale pour montrer au reste des Canadiens que tout revient à la normale, et si nous ne montrons pas l'exemple au Parlement, quel sera le message, alors? Nous ne pouvons pas vivre dans une crainte perpétuelle. Nous ne pouvons pas vivre dans un État où le gouvernement attise la peur des citoyens. Voyons où nous en serons en septembre et prenons une décision à ce moment-là.

Cette semaine, nous aurions pu nous pencher sur bien d'autres questions. Je dirais que notre pays est en plein chaos, entre l'inflation qui s'emballe, la crise de l'abordabilité qui frappe les Canadiens ou encore le fiasco des passeports, sans compter d'autres facteurs encore, en particulier ce qui s'entend en Nouvelle-Écosse à propos de l'ingérence du gouvernement, du Cabinet du premier ministre et du cabinet du ministre de la Sécurité publique dans une enquête en cours, et c'est sans mentionner les scandales passés. Nous aurions pu nous pencher sur bien des questions autres que l'hypothèse émise par le leader du gouvernement à la Chambre et son comparse du NPD. Nous aurions pu nous pencher sérieusement sur ces questions. Nous aurions pu proposer des solutions pour aider les Canadiens qui sont en ce moment même aux prises avec la crise de l'abordabilité.

Je dirais que les conservateurs l'ont fait à maintes reprises. Au cours des derniers mois, nous avons proposé des solutions comme la réduction des impôts, la réduction de la taxe sur l'essence et l'élimination de la taxe sur le carbone pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, mais le gouvernement a systématiquement rejeté ces propositions. Nous avons prouvé à de nombreuses reprises que nous voulons trouver des solutions et travailler pour aider les Canadiens, mais depuis que l'accord de coalition entre le NPD et les libéraux est entré en vigueur, le NPD a voté 95 % du temps avec le gouvernement libéral pour rejeter ces propositions.

● (1215)

C'est un parti qui avait l'habitude de défendre les familles de travailleurs. Le NPD avait l'habitude de défendre des principes. Des députés de ce parti avaient vraiment un sens moral. Ils avaient des valeurs, ils défendaient ce qui était bien et ils dénonçaient ce qui était mal. Maintenant, à cause de promesses, ils sont systématiquement solidaires des libéraux. Le gouvernement actuel n'arrive même pas à offrir les services les plus élémentaires au pays, et pourtant, le NPD a conclu un accord avec lui afin d'instaurer un régime de soins dentaires et l'assurance-médicaments. Pensons-y: le gouvernement n'arrive même pas à fournir les services les plus élémentaires, et pourtant, le NPD compte sur lui pour mettre en place des systèmes compliqués. Mon Dieu, quel beau sapin les néo-démocrates se sont fait passer.

De plus, ils ont vendu leurs valeurs et leur morale, les choses qu'ils avaient l'habitude de défendre ici. Ils avaient l'habitude de défendre ce qui est bien et de s'opposer à ce qui est mal. Ils ont vendu ces valeurs en se vouant à la grâce de Dieu.

J'ai des petites nouvelles pour les députés du NPD: si le gouvernement ne peut même pas fournir des services élémentaires aux Canadiens, comment peut-on s'attendre à ce qu'il tienne ses promesses aux termes de cet accord en tant que gouvernement de coalition? Les Canadiens attendront longtemps.

Cependant, en attendant, ce que nous voyons de la part du NPD à la période de questions est dégoûtant. Le NPD pose des questions au gouvernement sur la reddition de comptes, tout en l'appuyant dans tout ce qu'il fait dans au moins 95 % des cas. C'est vraiment dégoûtant. Les députés du NPD auraient pu suivre l'exemple de ceux qui les ont précédés, comme Thomas Mulcair, qui défendait des valeurs et des principes ici et qui assumait vraiment un rôle d'opposition, et d'autres comme Jack Layton et Tommy Douglas, qui se sont battus pour les travailleurs canadiens. Où est passé ce NPD?

Ordres émanant du gouvernement

Je vais faire une prédiction dès maintenant: à cause de l'accord qu'il a conclu avec le gouvernement libéral, qu'il continue à soutenir, le NPD se dirige vers un abîme d'insignifiance. Le NPD continuera à soutenir le gouvernement dans toutes les affaires de corruption, de copinage, d'ingérence politique, de non-respect de ses promesses et de non-respect de ce qu'il a promis aux Canadiens, à commencer par une réforme électorale. Cela aurait dû être un signal pour le gouvernement.

Il n'aime pas ce que je dis, alors il...

● (1220)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne vois aucun problème à débattre de la question avec le député. Cependant, ce dont nous débattons présentement, c'est le fonctionnement du Parlement en mode hybride. Or, tout ce dont le député parle depuis les six ou sept dernières minutes, c'est la relation entre...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'écouteur du député est trop près de son micro, ce qui est très difficile pour l'interprétation.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je présente mes excuses aux interprètes pour ma maladresse.

Je disais donc que pendant les six ou sept dernières minutes, le député n'a pas parlé de la motion à l'étude. Je me demande si vous pourriez l'encourager gentiment à revenir au sujet du débat en cours.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'il y a une certaine souplesse dans le cadre de nos débats, mais je leur rappelle aussi qu'ils doivent aborder le sujet dont la Chambre est saisie. Je suis convaincue que le leader de l'opposition officielle à la Chambre reviendra au sujet du débat.

M. John Brassard: Madame la Présidente, c'est tout à fait pertinent. Je suis bien conscient que chaque fois qu'un député de ce côté-ci et même du Bloc québécois, d'ailleurs, commence à dire des choses que le député n'aime pas, il invoque le Règlement simplement pour perturber l'interaction. C'est dommage. S'il n'aime pas ce que j'ai à dire, tant pis.

Je veux me concentrer aussi sur quelques autres éléments essentiels dans ce débat sur le retour à un système hybride à l'automne.

Ce qui n'est pas pris en compte, et je sais que madame la Présidente en est parfaitement consciente, c'est qu'il y a eu une augmentation des blessures chez nos interprètes. Nous avons reçu de nombreux rapports au cours des dernières années selon lesquelles le nombre de blessures a été multiplié par neuf chez les personnes qui travaillent si fort pour assurer ici une interprétation de classe mondiale, et quand je dis « de classe mondiale », je veux dire qu'elle n'a pas son pareil ailleurs dans le monde.

Nous constatons une augmentation des accidents de travail. On nous dit que ces accidents vont se poursuivre tant que nous continuerons à avoir un système hybride ici à la Chambre et en comité. Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement et le NPD proposent de mettre en péril la santé et la sécurité de nos interprètes, d'autant plus que des avertissements et des signaux d'alarme ont été lancés.

Ordres émanant du gouvernement

Nous assistons à une diminution du nombre d'interprètes, et ces accidents de travail n'y sont absolument pas étrangers. Cette situation met en péril la composante bilingue de notre Parlement pour nous tous, en particulier pour les francophones ici présents et pour les auditeurs francophones, et elle remet en question l'avenir du bilinguisme et la capacité des interprètes à relayer ce qui se dit aux Canadiens francophones. Je pense que nous devons en tenir compte sérieusement alors que nous envisageons de passer à cette formule de Parlement hybride.

Il n'y a rien d'étonnant pour la Chambre que nous voulions signaler aux Canadiens que nous revenons à une certaine normalité, mais il n'y a aucune raison, aucune donnée scientifique, aucune preuve et aucun raisonnement qui expliquent pourquoi nous nous penchons sur la question dans les dernières heures de cette session parlementaire, tout cela parce que le leader du gouvernement à la Chambre et le leader du NPD à la Chambre ne veulent pas revenir à la normale. C'est la seule raison. Ils veulent poursuivre le déclin de la pertinence de cette institution en permettant aux ministres et aux députés de ne pas être présents. C'est triste.

Je porte ce bracelet à mon poignet. Il dit: « Nous nous souviendrons. » Je l'ai déjà dit ici, parce que je pense souvent aux vies qui ont été perdues et aux familles qui ont été décimées par la guerre. Ceux qui ont défendu notre pays dans des pays lointains pour nous permettre à tous d'avoir le privilège de siéger dans notre symbole de la démocratie ne se sont pas battus pour que nous puissions siéger par Zoom. Ils ne se sont pas battus pour que les ministres puissent échapper à toute responsabilité. Ils ne se sont pas battus pour assister au déclin de notre démocratie. Ils se sont battus pour renforcer notre démocratie et garantir qu'elle soit viable pour les années à venir, mais ce que le gouvernement propose limite et diminue notre institution démocratique.

Je sais que le gouvernement prétendra le contraire, mais nous l'avons vu. Nous avons constaté un manque de reddition de comptes et de transparence. Nous avons vu le gouvernement se défilier en utilisant ces outils. Nous l'avons constaté avec le projet de loi C-11. Nous avons vu le chaos qui s'est installé au comité pendant que la présidente était installée dans son salon et qu'elle essayait de composer avec un projet de loi complexe et substantiel comprenant des centaines d'amendements.

Mais c'est fait, c'est terminé. Le glas de ce mode de fonctionnement a sonné. À l'époque, il a servi à quelque chose, mais il ne sert plus à rien quand aucune autre assemblée législative provinciale ou territoriale, au Canada ou ailleurs dans le monde, n'utilise de système hybride. C'est terminé. On n'en parle plus.

• (1225)

Dans le temps qu'il me reste, je propose, avec l'appui du député de Fundy Royal, que la motion soit modifiée:

a) au paragraphe i), par substitution, aux mots suivants les mots « soit adoptée », de ce qui suit: « ou adoptée avec dissidence, pourvu qu'une demande de vote par appel nominal ait préséance et soit suivie d'une indication que la motion est adoptée avec dissidence »;

b) au paragraphe p), (i) par adjonction, après le mot « vidéoconférence », de ce qui suit: « pourvu que les députés participant à distance soient au Canada »; (ii) par adjonction, après les mots « utilisation des ressources de la Chambre soit établie », de ce qui suit: « sous réserve des dispositions du paragraphe j) de l'ordre adopté le lundi 16 mai 2022 »; (iii) par adjonction, après l'alinéa (vi), de ce qui suit: « (vii) toute délibération d'un comité portant sur une mo-

tion relative à l'exercice de son pouvoir de convoquer des personnes et d'exiger la production de documents et de dossiers n'ayant pas donné lieu à une décision devra être interrompue, selon la première occurrence, après quatre heures de débat ou une semaine de séance après que la motion ait été proposée, et toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion soient alors mises aux voix immédiatement et successivement, sans autre débat ni amendement »;

c) au paragraphe q), (i) par substitution, aux mots de l'alinéa (ii), de ce qui suit: « les membres participant à distance se trouvent au Canada et soient comptés pour fins de quorum »; (ii) par adjonction, après l'alinéa (v), de ce qui suit: « (vi) toute délibération d'un comité portant sur une motion relative à l'exercice de son pouvoir de convoquer des personnes et d'exiger la production de documents et de dossiers n'ayant pas donné lieu à une décision devra être interrompue, selon la première occurrence, après quatre heures de débat ou une semaine de séance après que la motion ait été proposée, et toutes les questions nécessaires pour disposer de la motion soient alors mises aux voix immédiatement et successivement, sans autre débat ni amendement. »

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Concernant l'amendement proposé par le leader à la Chambre de l'opposition officielle, la présidence est d'avis qu'il existe deux sections qui touchent l'usage des pouvoirs octroyés aux comités. Précisément, il décrit une procédure pour permettre aux comités d'exercer le pouvoir qui leur est conféré de convoquer des personnes et d'exiger la production de documents et de dossiers.

[Traduction]

La présidence est d'avis que ces dispositions sont étrangères à la teneur de la motion, qui a pour but de régir la conduite des travaux hybrides, tant à la Chambre qu'aux comités. En conséquence, je dois malheureusement déclarer l'amendement irrecevable dans sa forme actuelle.

Nous passons maintenant aux questions et observations. Je remercie les députés de leur attention.

Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté le leader de l'opposition à la Chambre aujourd'hui, et j'ai quelques observations à faire et une question à lui poser.

Je serais bien plus enclin à accepter la position des conservateurs à ce sujet si j'avais vu leurs 121 députés être présents à la Chambre lors du vote qui a eu lieu ce matin. Cela n'était pas le cas. Je serais bien plus enclin à l'accepter si j'avais vu tous les députés du caucus conservateurs participer à la période des questions.

• (1230)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Battle River—Crowfoot invoque le Règlement.

M. Damien Kurek: Madame la Présidente, comme vous l'avez mentionné assez souvent à la Chambre, nous ne pouvons pas faire indirectement ce que nous ne pouvons pas faire directement. Je voudrais simplement demander votre avis.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons entendu le leader du gouvernement à la Chambre et un certain nombre d'autres députés du côté du gouvernement faire référence au fait que des députés n'étaient pas présents lorsqu'ils se prévalaient de certaines règles adoptées par la Chambre concernant la participation virtuelle. Je me réfère à la motion qui a été adoptée. Elle dit que les députés peuvent utiliser le Parlement virtuel à titre de députés à part entière. Le fait de suggérer d'une manière ou d'une autre que certains votes sont plus importants que d'autres ou de noter la présence ou l'absence d'un député est contraire au Règlement. Je demande instamment que ce genre de comportement ne soit pas autorisé dans le contexte de ce débat.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous avons entendu cet argument des deux côtés de la Chambre. Des députés de l'opposition officielle et d'autres partis de l'opposition, ainsi que des députés ministériels, ont mentionné que tout le monde n'est pas présent à la Chambre. Les députés ne devraient pas faire indirectement ce qu'ils ne peuvent pas faire directement, mais ils ne précisent pas qui est présent à la Chambre et qui ne l'est pas. La situation serait différente s'ils indiquaient spécifiquement qui n'est pas à la Chambre.

Je tiens à rappeler aux députés d'essayer d'éviter d'utiliser ces propos. Le député a tout à fait raison de dire que tout député qui participe à distance est considéré comme étant à la Chambre.

Le député de Kings—Hants dispose de 30 secondes pour terminer son intervention.

M. Kody Blois: Madame la Présidente, je pense que c'est extrêmement pertinent pour le débat sur le Parlement virtuel. Objectivement, tous les partis reconnus à la Chambre ont utilisé les outils qui ont été mis à leur disposition au cours des derniers mois.

Il y a deux périodes distinctes. Il y a la période de la COVID, dont nous ne sommes pas complètement sortis, et il y en a une où l'on examine la façon dont les outils ont été utilisés dans une optique de modernisation du Parlement.

Le leader parlementaire de l'opposition croit-il qu'il y a certaines choses que nous avons faites au cours des deux dernières années qui sont utiles pour moderniser le Parlement? Pourquoi est-il si opposé à la tenue d'une étude pour examiner tout cela, y compris les moyens par lesquels l'opposition peut faire valoir son point de vue sur la meilleure façon de demander des comptes au gouvernement?

M. John Brassard: Madame la Présidente, le fait est que, constitutionnellement, Ottawa est le siège du pouvoir. C'est le siège du Parlement, et c'est là que les gens sont censés être.

Est-ce que je pense que le fait de tenir des séances hybrides pendant la pandémie a servi à quelque chose? J'ai très bien expliqué dans mon discours d'hier soir qu'au plus fort de la pandémie, oui, cela a servi parce qu'il y avait beaucoup d'inconnu à ce moment-là. Tous les partis s'entendaient pour agir, et je donne tout le crédit au personnel administratif.

Cependant, en ce qui concerne la question d'aujourd'hui, nous sommes en train de normaliser le processus d'un Parlement hybride à l'automne, alors qu'aucune autre assemblée législative dans le monde ou même dans ce pays ne le fait. Pourquoi en parlons-nous maintenant? Si nous voulons parler de la façon de moderniser le Parlement, nous pouvons le faire, et le comité de la procédure et des affaires de la Chambre est le lieu approprié pour le faire.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Madame la Présidente, je remercie le leader de l'opposition officielle de son discours.

J'aimerais l'entendre concernant les propos que je qualifierais de condescendants qu'a eus le leader du gouvernement face à la nation québécoise.

Ce soir, normalement, nous célébrons la fête nationale du Québec à Montréal, à Québec et un peu partout. En effet, on laisse le 23 juin au calendrier en cas d'urgence à régler, par exemple, la question des passeports. Est-ce que cette motion-ci était si urgente? Je ne le crois pas.

J'aimerais entendre mon collègue plus particulièrement sur ce qui suit. La Chambre est régie par deux choses: la règle et l'usage. La règle, c'est qu'on siège le 23 juin, l'usage, c'est qu'on ne le fasse pas parce que le plus élémentaire respect l'exige. Dans quelques mois, le leader du gouvernement va se lever à la Chambre et demander notre consentement pour finir plus tôt afin de permettre aux députés libéraux d'assister au congrès libéral.

En quoi est-ce que le congrès libéral est plus important que la nation québécoise?

[Traduction]

M. John Brassard: Madame la Présidente, cette question a été abordée il y a quelques semaines lors d'une réunion des leaders parlementaires. Le leader du Bloc Québécois à la Chambre a clairement indiqué au leader du gouvernement à la Chambre que c'était important, tout comme pour nos députés du Québec, parce que c'est une fête de grande importance au Québec. Au moment où nous en avons parlé, rien n'indiquait que nous allions traiter de la motion n^o 19. En fait, les libéraux l'ont annoncée lundi soir, sachant que le débat se poursuivrait jusqu'à jeudi et que le vote aurait lieu à 20 h 30.

Je tiens à assurer à mon collègue que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour que le vote ait lieu le plus tôt possible, en tenant compte non seulement des députés du Bloc québécois, mais aussi de nos députés du Québec, qui comprennent l'importance de la fête nationale au Québec. Je suis simplement désolé que le leader parlementaire du gouvernement libéral ne réalise pas ou ne comprenne pas à quel point c'est important. Au fond, ce qu'il a fait...

• (1235)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Nous avons besoin de temps pour d'autres questions.

La députée de London—Fanshawe a la parole.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Madame la Présidente, après avoir écouté le leader de l'opposition à la Chambre pendant les 20 ou 30 dernières minutes, j'ai vraiment envie de soumettre sa candidature pour l'obtention d'un prix Pulitzer dans la section œuvres de fiction.

Ordres émanant du gouvernement

Étant donné que le rôle de 119 députés a perdu sa pertinence parce qu'ils ont tort dans tous les dossiers, notamment dans celui qui nous occupe maintenant, je comprends la frustration du député d'en face. Toutefois, si nous avons tenu compte de ses arguments contre le fait que le NPD se batte pour obtenir l'assurance-médicaments ou les soins dentaires — des mesures qui aideront les Canadiens —, et si nous avons accepté les arguments dépassés des conservateurs, aucun progrès n'aurait jamais été fait dans cette enceinte. Nous n'aurions pas fait de grands pas dans les dossiers des services de garde, des soins de santé et des droits de la communauté LGBTQ.

Ma question est simple. Alors que des députés conservateurs ont accueilli des organisateurs d'un convoi de camionneurs sur la Coline du Parlement, comment les Canadiens peuvent-ils prendre le député et son parti au sérieux?

M. John Brassard: Madame la Présidente, je remercie la députée de comprendre qu'il y aura un immense abîme de non-pertinence après les prochaines élections, quand l'électorat canadien attendra les néo-démocrates au tournant pour avoir conclu une entente avec les libéraux. Les libéraux ont accédé au pouvoir avec 32 % du vote. C'est uniquement parce qu'il n'a pas obtenu la majorité des sièges à la Chambre que le premier ministre a invité le NPD à former une coalition.

Si tous les beaux progrès dont parle la députée se concrétisent, je ravalerais mes paroles. Le gouvernement libéral a fait des promesses au NPD, mais on sait que les libéraux n'ont jamais été capables de tenir parole. Le Canada est en situation de crise et de chaos. Le gouvernement n'arrive même pas à fournir certains services élémentaires. Si les néo-démocrates s'imaginent s'en tirer indemnes, je regrette de leur dire qu'ils ont tort et qu'ils ne joueront plus un rôle pertinent après les prochaines élections.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir participer à ce débat, que j'écoute avec attention depuis plus d'une heure environ. Le leader du gouvernement à la Chambre a dit que le comité de la procédure pourra se pencher sur la question à l'automne, mais la règle restera en place jusqu'au 23 juin 2023. Je ne sais pas d'où viennent les libéraux, mais d'où je viens, on n'établit pas une règle pour ensuite l'étudier afin d'établir une nouvelle règle alors qu'il en existe déjà une.

L'argument des libéraux ne tient pas la route. S'ils veulent que le comité de la procédure se penche sur la question en septembre, pourquoi présentent-ils maintenant cette mesure qui vise à ce que la règle reste en place jusqu'au 23 juin 2023?

Cela n'a aucun sens. J'aimerais que notre leader parlementaire nous fournisse une explication.

M. John Brassard: Madame la Présidente, je faisais partie du comité de la procédure lorsque nous nous sommes penchés sur cette question au début de la pandémie. La préoccupation a toujours été que cette mesure devienne permanente. Je crois d'ailleurs que le gouvernement libéral et ses partenaires du NPD ont comme objectif de la rendre plus permanente.

Il y avait aussi d'autres préoccupations. Certains députés de circonscriptions où les résultats étaient serrés pourraient en profiter pour être constamment en mode électoral. Je soupçonne que ce sera probablement le cas pour les libéraux et les néo-démocrates.

Comme je l'ai dit hier soir au sujet de quelqu'un qui souhaite rester dans sa collectivité, notre pays fait toute la largeur du continent,

et on s'attend à ce qu'un élu vienne siéger à Ottawa. Les députés qui souhaitent rester dans leur circonscription devraient briguer un poste de maire, de conseiller municipal ou de commissaire d'école. Ils ne devraient pas tenter de devenir députés, car on s'attendra alors à ce qu'ils viennent travailler ici.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, avec tout le respect que je dois au leader parlementaire de l'opposition officielle, la pandémie de COVID-19 n'est pas terminée. Mon mari est extrêmement malade à la maison actuellement parce qu'il a contracté la COVID-19. J'ai passé un test de dépistage ce matin, et il s'est révélé négatif. Je ne veux mettre personne en danger.

Aujourd'hui, il suffit de chercher sur Google de façon désinvolte pour trouver des avis scientifiques. Si le leader parlementaire de l'opposition nous dit qu'il n'existe aucune donnée scientifique, c'est parce qu'il choisit de se montrer aveugle. Les Centers for Disease Control des États-Unis disent craindre une autre flambée. Je pense à ce qui se passe actuellement au Portugal. Il y a des avertissements émis par le Dr Zain Chagla, de l'Université McMaster, et le Dr Isaac Bogoch, que nous avons suivi très attentivement et qui dit qu'il faut examiner les données sur les eaux usées.

Il s'agit d'un virus qui mute. C'est ce qu'il fait. Il ne mute pas pour devenir de moins en moins dangereux: ses mutations le rendent parfois moins dangereux, parfois plus dangereux. Ce que j'ai constaté à la Chambre depuis le 13 mars 2020, date à laquelle nous avons ajourné nos travaux à cause de la pandémie de COVID-19, c'est que chaque mesure d'adaptation fait l'objet d'une énorme lutte parlementaire. Conséquemment, nous prononcer sur cette question maintenant nous fera gagner du temps à l'automne.

• (1240)

M. John Brassard: Madame la Présidente, je n'ai qu'une chose à répondre, et c'est que d'autres assemblées législatives, comme le Congrès des États-Unis et le Parlement britannique, sont revenues aux séances traditionnelles en personne. Pourquoi devraient-elles être différentes de nous?

Je serai heureux de répondre à une question du député de Kingston et les Îles.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis désolée, mais nous devons reprendre le débat.

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour poser une dernière question au député de Barrie—Innisfil.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): D'accord?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si le leader à la Chambre de l'opposition peut essayer de clarifier quelque chose pour moi.

Ce matin, lorsqu'une motion a été présentée pour passer à l'ordre du jour, 66 conservateurs ont voté à distance et 44, en personne. Il s'agit de données publiques qui sont accessibles sur le site Web. Lorsque la motion de clôture a été mise aux voix, 52 conservateurs ont voté à distance. Cela signifie que 14 conservateurs se trouvaient à moins de 10 minutes de marche de la Chambre et ont été en mesure de venir ici, car ils avaient voté à distance plus tôt.

Le leader de l'opposition à la Chambre peut-il expliquer à la Chambre comment les conservateurs peuvent s'opposer aussi farouchement à cette technologie alors qu'ils l'utilisent couramment?

M. John Brassard: Madame la Présidente, pour montrer le peu de respect que j'ai pour ce député, je passerai maintenant à la prochaine question.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre, je vous prie.

Je donne la parole à une députée pour un recours au Règlement, et il ne s'agit pas de celui qu'a présenté le secrétaire parlementaire.

La députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Mme Elizabeth May: Madame la Présidente, je n'ai pas besoin de vous le signaler, je le sais, mais l'article 18 du Règlement indique qu'« aucun député ne doit parler irrévérencieusement » d'un autre député. Au-delà des expressions offensantes et des injures, « parler irrévérencieusement » signifie aussi dire, comme le député vient de le faire, qu'il a tellement peu de respect pour le député qu'il s'en va. Je suis désolée, mais ces propos vont à l'encontre de l'article 18 du Règlement.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie la députée de Saanich—Gulf Islands pour son recours au Règlement. Je rappelle aux députés de se montrer respectueux les uns envers les autres. La session achève, et c'est aujourd'hui notre dernière journée. Je suis certaine que les greffiers seront heureux, comme nous tous, de pouvoir se reposer un peu.

Je demande aux députés de se montrer respectueux les uns envers les autres. Je donne maintenant la parole au député de La Prairie.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais d'abord mentionner que je partagerai mon temps de parole avec le député de Joliette.

Encore une fois, on présente une motion visant à prolonger les travaux parlementaires en format hybride. Il faut comprendre une chose: le Parlement hybride n'est pas une panacée. Plusieurs problèmes y sont liés. C'était censé être temporaire, et j'espère que c'est encore le cas.

Premièrement, il y a les problèmes d'interprétation. Il est souvent arrivé que l'interprétation ne fonctionne pas ou que les interprètes tombent malades pour des raisons diverses. C'est extrêmement exigeant pour les ressources humaines. Nous devons en être conscients.

Deuxièmement, il y a la reddition de compte. Le gouvernement se cache derrière un fonctionnement en deux dimensions. Il est toujours plus facile pour les ministres de cacher leur incompétence derrière les écrans que de le faire en personne. C'est un peu moins gênant. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Parti libéral aime beaucoup le Parlement hybride. C'est une façon de ne pas rendre de

Ordres émanant du gouvernement

comptes. Comme on le sait, ce gouvernement n'aime pas le Parlement. Il n'aime pas discuter ni négocier. Il aime imposer sa loi.

Le gouvernement était minoritaire. Grâce au NPD, il est devenu majoritaire, et, grâce au leader du gouvernement à la Chambre des communes, il est maintenant autoritaire. On ne négocie plus. Pourtant, la prolongation du Parlement hybride devrait être négociée par une entente commune ou un consensus. On change la façon de gérer le Parlement. Ce n'est pas rien. Je ne me trompe pas en disant que cela a changé.

La démocratie exige que les ministres et les députés soient présents. On peut ainsi faire davantage de travaux parlementaires en discutant notamment de dossiers en cours ou de futurs comités. On a les moyens de le faire lorsqu'on est en présentiel. C'est un gouvernement qui se sauve. En voyant toutes les crises que ce gouvernement fait subir aux Québécois et aux Canadiens, on comprend pourquoi il se sauve. C'est un gouvernement incompétent, rien de moins.

Avant-hier, le 21 juin, nous avons eu des problèmes justement liés au Parlement hybride. Cela montre à quel point c'est fragile. Alors qu'au Bloc québécois, nous voulons pouvoir être capables de poursuivre les travaux parlementaires dans un contexte de pandémie, nous aurions aimé discuter plus longuement de la prolongation du Parlement hybride, et non pas nous la faire imposer comme c'est le cas aujourd'hui. Il n'y avait pas urgence d'agir.

Nous savons finalement, et nous l'espérons, que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre se penchera sur la prolongation du Parlement hybride pour savoir quelle sera la suite des choses. Il faut savoir et constater que cela ne va pas si bien. Certaines choses sont problématiques.

Quelle est la position des autres partis?

Comme je l'ai dit, les libéraux ne veulent pas de Parlement. Ils ne veulent pas discuter. Cela fait donc leur affaire. La position du gouvernement est la suivante: moins de présence au Parlement et davantage de réponses en virtuel, ce qui est beaucoup plus facile. Si nous les laissons aller, le Parlement ne fonctionnerait qu'en mode hybride jusqu'à la fin des temps.

Pourquoi parlons-nous de Parlement hybride?

Nous en parlons à cause de la pandémie. Pourtant, quand on demande aux néo-démocrates pourquoi ils veulent un Parlement hybride, ils ne nous parlent pas de la pandémie. Ils nous disent qu'il s'agit d'une conciliation travail-famille et d'une façon de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement du NPD — puisque le NPD fait maintenant partie du gouvernement — a donné son accord au projet de Bay du Nord et à l'augmentation des subventions au pipeline Trans Mountain. Ensuite, les néo-démocrates viennent nous dire qu'il faut diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

La vérité, comme le disait le leader à la Chambre de l'opposition officielle, c'est que les néo-démocrates veulent rester chez eux, parce qu'ils habitent loin et que prendre l'avion fait mal aux oreilles. Voilà quelle est leur position. Ils aiment participer, mais à distance.

Ordres émanant du gouvernement

La réalité, c'est que, quand on est élu député, on a des comptes à rendre, on a des responsabilités et on a des devoirs envers ses concitoyens. Siéger au Parlement est le premier de ces devoirs. Se sauver derrière un écran ne fera pas en sorte qu'on travaille mieux. Personne ici n'y croit, mais telle est la position du gouvernement du NPD.

• (1245)

Le Bloc québécois pense que le mode virtuel ne doit pas être la norme, mais l'exception, dans un contexte de COVID-19. Il faut que les gens puissent utiliser le virtuel s'ils ont le virus ou s'ils ont fréquenté une personne qui l'a attrapé. Le mode virtuel doit servir juste pour ces cas-là. Alors, comment expliquer que, depuis deux ans, nous n'avons à peu près pas vu plusieurs députés? Ont-ils la COVID éternelle? Ont-ils plongé dans une petite piscine remplie de COVID? Est-ce qu'ils ont découvert deux virus avec qui ils se promènent en permanence parce qu'ils s'en sont fait des amis? C'est cela, la réalité. Je ne nommerai personne, car on les connaît et, surtout, on sait quel parti fait cela.

Si on veut que cela devienne une conciliation travail-famille, si on veut brûler moins de gaz à effet de serre, ce sera au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'en discuter et de se prononcer sur la permanence d'un Parlement hybride.

À ce sujet, sur la façon dont pensent les députés du NPD, la COVID-19 ou la pandémie n'est pas la vraie raison. Ils veulent un Parlement hybride pour toujours, et nous ne sommes pas d'accord sur cela.

Pourquoi en parler un 23 juin, alors que nous avons collaboré avec le gouvernement depuis plus de deux semaines pour que nous puissions justement être libérés aujourd'hui? Rappelons que le Parlement a voté pour la reconnaissance de la nation québécoise. J'annonce aux députés qu'aujourd'hui et demain auront lieu les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, et nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes obligés de siéger, alors que ce n'est à peu près jamais le cas. Je crois que c'est arrivé quatre fois au cours des 40 dernières années.

Nous avons demandé au leader du gouvernement de reporter cette discussion à l'automne, et ce, pour trois raisons. D'abord, c'est ce qu'on fait depuis le début. C'est en début de session qu'on détermine la façon de fonctionner. Ensuite, il n'y a pas d'urgence, car nous retournons dans nos circonscriptions respectives. Enfin, cela va permettre de mieux colliger l'information.

Les libéraux ont dit plus tôt qu'on est en pandémie et qu'on ne sait pas comment la situation va évoluer. Raison de plus d'attendre et de colliger l'information pendant trois mois de manière à prendre des décisions plus éclairées, mais là, on parle de prolonger le Parlement hybride pendant un an. Aurait-on eu besoin d'un an ou de six mois? Peut-être qu'au mois de septembre nous aurions eu plus de réponses à nos questions, des réponses plus intelligentes. Manifestement, ce ne sont pas les réponses intelligentes qui enthousiasment les libéraux. On le voit avec le dossier des passeports, entre autres choses.

Nous avons donc proposé de reporter la discussion à l'automne aussi parce que nous avons des problèmes avec le Parlement hybride. Comme je l'ai dit plus tôt, nous trouvons que c'est une entrave à la démocratie et que ce ne doit pas être la norme. Je tiens à le répéter, car c'est important. Ce doit être une exception.

Il y a un fait historique que j'aimerais mentionner. Je sais que le député de Kingston et les Îles s'amuse à faire la liste de ceux qui votent et de ceux qui ne votent pas. Il ne s'occupe pas de son parti, mais, peu importe. Quand les députés du Bloc québécois n'étaient pas présents à la Chambre c'était parce que la plupart du temps, sauf exception, ils avaient attrapé la COVID-19 ou côtoyé une personne l'ayant eue. Le mode virtuel pour nous était l'exception. De notre côté, nous essayons de faire preuve d'exemplarité. Pour nous, ce ne sont pas simplement des paroles, mais des gestes. Le fait de reconnaître la nation québécoise ne peut pas être juste des paroles. Il faut des gestes. Encore une fois, on a vu que le gouvernement parlait, mais n'agissait pas.

Pour toutes ces raisons, le Bloc québécois votera contre la motion.

• (1250)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, je n'ai pas pu participer à la séance ici en présentiel, parce que le résultat de mon test s'était avéré positif. Heureusement, le résultat de mon dernier test était négatif, ce qui indique que j'ai vraiment eu la COVID-19. J'ai pu participer aux travaux de la Chambre grâce au Parlement hybride. C'était la semaine dernière. J'ai eu l'occasion d'aborder un certain nombre d'enjeux à la Chambre. Cela m'a aussi permis de voter.

Il est tout à fait irresponsable d'essayer de faire disparaître la pandémie. Qu'on le croie ou non, la pandémie durera encore au moins pendant ces prochains mois. Ce que nous faisons, c'est offrir à nos collègues la chance de faire preuve de leadership envers leurs électeurs en évitant de se tenir dans certains environnements. Je n'aurais pas voulu venir ici avec un résultat positif pour prononcer un discours ou pour voter. J'ai ainsi fait preuve de leadership, et c'est le genre de leadership dont nous devrions faire preuve face à nos concitoyens.

Mon collègue ne convient-il pas qu'il était responsable de ma part de participer aux débats par la méthode hybride la semaine dernière au lieu de venir en personne malgré un résultat positif au test de dépistage?

• (1255)

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord dit que c'est faire preuve de leadership. Je le remercie. Il fait preuve de leadership parce qu'il est une exception.

Comme je l'ai expliqué, nous sommes en faveur de l'idée selon laquelle un député atteint de la COVID-19 ne se présente pas à la Chambre mais puisse participer à ses travaux. Si mon collègue avait écouté comme il faut, il aurait compris que je favorise cette intervention et ce comportement. Je lui dis donc bravo.

Oui, le député de Winnipeg-Nord est souvent à la Chambre, on le sait très bien. D'ailleurs, quand j'ai constaté son absence la semaine passée et sa participation virtuelle, je me suis dit qu'il s'était passé quelque chose et nous avons parié qu'il avait la COVID-19. Lui, il ne pourra jamais dire qu'il ne fait pas sa *job* au Parlement.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, nous parlons de responsabilité et de tradition. Je me demande simplement ce que mon collègue pense du message que nous transmettons en parlant de leadership. Je pense que le message que nous envoyons aux Canadiens lorsque nous disons que s'ils sont malades, ils doivent quand même aller travailler est assez désuet. Est-ce le message que nous devrions transmettre à nos électeurs?

Je parle souvent à mon neveu Andy de l'importance du leadership. N'est-ce pas faire preuve d'un véritable leadership que de donner l'exemple en disant que, lorsque les gens sont malades, ils devraient rester à la maison jusqu'à ce qu'ils se sentent mieux? Nous pourrions alors utiliser les traditions de la Chambre, comme le pairage, pour que les députés puissent se rétablir avec l'appui de leurs collègues parlementaires. N'est-ce pas là une meilleure approche que la pratique habituelle qui consiste à se cacher du Parlement, à se soustraire à la reddition de comptes et à se servir du Parlement virtuel pour échapper à ses responsabilités?

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, cela revient un peu à ce que je disais. Il est sûr que, durant une pandémie, on peut être contagieux parce qu'on a attrapé la COVID-19. Dans de tels cas, il est approprié de pouvoir continuer à travailler en mode virtuel.

Cela étant dit, quand la pandémie sera terminée ou qu'elle aura fortement diminué d'intensité, aura-t-on encore besoin d'un modèle hybride, ou pourra-t-on simplement revenir aux activités que mentionne mon collègue?

Il faudra en discuter entre leaders, de façon transpartisanne, pour déterminer la meilleure façon de procéder. C'est là qu'on aura de saines discussions qui garderont le parlementarisme bien vivant au Parlement. C'est ce à quoi les Québécois et les Canadiens s'attendent de nous.

M. Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement économique rural, Lib.): Monsieur le Président, on sait qu'on arrive dans la période estivale et qu'aujourd'hui est une journée occupée. Nous savons aussi que certains de nos collègues ont eu la COVID-19 ces derniers jours et les semaines passées.

J'ai participé à une activité cette semaine durant laquelle j'étais assis à la table d'honneur. Hier, les participants ont reçu un appel pour leur conseiller de se tester, puisque plusieurs personnes ont contracté la COVID-19 pendant les sorties effectuées pendant la semaine.

Nous savons que nous sommes encore à risque. Nous sommes encore en pandémie et notre gouvernement a été prudent et instauré un Parlement hybride. Tout l'été, nous allons côtoyer nos concitoyens durant les festivités.

J'aimerais donc demander à mon collègue s'il est d'accord pour dire que les activités auxquelles nous allons participer cet été ne vont rien faire pour diminuer le nombre des cas de COVID-19 que nous pourrions avoir à la rentrée et qu'il est donc raisonnable de prendre cette décision aujourd'hui.

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, mon collègue veut savoir s'il est raisonnable de prendre cette décision aujourd'hui. En quoi le fait d'attendre de prendre cette décision en septembre chan-

gerait-il quoi que ce soit à son laïus? Cela ne changerait absolument rien.

Au contraire, attendons de voir si la COVID-19 continue. À ce moment-là, on va peut-être prolonger d'un an le mode hybride du Parlement. Cependant, si on voit que la pandémie s'estompe fortement, on pourra ne prolonger ce mode hybride que pendant six mois. On va avoir des décisions à prendre, mais on aura justement la saison estivale pour récolter les informations nécessaires pour prendre la meilleure décision possible en septembre.

• (1300)

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 23 juin, et demain, les Québécoises et les Québécois se rassemblent pour se célébrer. Évidemment, j'invite tout le monde à célébrer fièrement notre fête nationale. Les grands rassemblements à Québec et à Montréal se tiennent ce soir.

Dans ma circonscription, on célébrera ce soir à Joliette, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies, Rawdon, Crabtree, Saint-Michel-des-Saints et Sainte-Marcelline.

Après deux années de pandémie, ce jour de fête nationale est particulièrement bien désigné pour renouer avec le plaisir de célébrer ensemble fièrement notre amour du Québec et celui de notre langue nationale.

Rassembleuse et inspirante, la 188^e édition de la fête se tiendra sur le thème « Notre langue aux mille accents », qui évoque l'immense richesse que constitue notre belle langue nationale pour la culture et l'identité québécoises. Le Québec est une société dynamique, novatrice et ouverte sur l'avenir. Cet épanouissement de notre nation, nous le souhaitons en français. À ce sujet, je veux reprendre ici les mots de Michel Tremblay publiés aujourd'hui dans le *Journal de Montréal*:

J'ai cherché un nouvel argument pour prévenir contre le danger que court la langue française au Québec. Il me semblait que tout avait été dit et redit. Puis me sont revenus en tête les derniers vers du *Vaisseau d'or* d'Émile Nelligan: « Qu'est devenu mon cœur, navire déserté? Hélas, il a sombré dans l'abîme du rêve. » Il ne faut pas laisser la langue française sombrer dans l'abîme du rêve, il faut la faire fleurir, il faut la faire régner!

Je désire aussi prendre quelques instants pour reprendre cette fois-ci Gilles Vigneault, aussi publié par le *Journal de Montréal*:

Langage est un pays nomade et sédentaire!
 Les mots... ses habitants, font le tour de la terre.
 Si tu les reconnais, si ces mots sont les tiens,
 Ils sont ton passeport... ce pays t'appartient!
 Le pays de chacun est une étrange chose
 Qui dort de longs hivers comme au jardin, la rose. Puis s'éveille au printemps
 quand j'allais l'oublier
 Composant un jardin nombreux et singulier
 Il est tout à la fois: maison, jardin, navire,
 L'océan, la fontaine et l'arbre et le papier.
 À peine ces mots-là sortis de l'encier,
 J'entends le vent qui chante. Une voile qui vire
 M'invite à préparer le voyage au long cours...
 Que proposent les mots sur la planète entière
 Dans l'espace et le temps, sans souci des frontières...
 Faut-il partir de nuit? À la pointe du jour?
 La nuit fait un miroir de la moindre fenêtre
 Et me fait voir les mots par lesquels me connaître.
 À l'aube... on se croit bien attendu quelque part. Lutèce, Athènes, Rome... était-ce mon histoire?

Ordres émanant du gouvernement

Le mot LANGAGE, immense et profond territoire, Me dira d'où je viens, où je vais... et je pars!

Avant de citer ces deux géants, il y a quelques instants, j'ai dit « on célébrera » dans ma circonscription, parce que « on » exclut la personne qui parle. Ce soir, nous allons vraisemblablement être encore en train de siéger à la Chambre.

Pourtant, au Québec, il est d'usage que les élus locaux, nationaux et fédéraux soient présents lors de ces festivités. C'est un moment privilégié pour rencontrer les citoyennes et les citoyens que nous représentons. Ce ne sera pas possible pour moi cette année. Ce ne sera pas possible pour nous après deux années de pandémie. C'est que nous avons demandé au gouvernement de terminer plus tôt cet après-midi, en reprenant l'horaire du vendredi, mais il a refusé. Le leader du gouvernement a bêtement fermé la porte à cet accommodement. Tout cela pour discuter de la présente motion.

Le gouvernement propose de reconduire le Parlement hybride d'une année, comme si cet enjeu était pressant et comme si nous n'étions pas capable de discuter de cela à notre retour à la fin de l'été. Non, ce gouvernement et son leader têtus ont choisi de priver les députés du Québec de pouvoir célébrer avec les gens de leur circonscription notre fête nationale. Voici une illustration concrète de l'estime que portent les libéraux au Québec. Voici comment on reconnaît la nation québécoise au Canada. Nous nous en souviendrons.

Tout au long du printemps, le gouvernement a multiplié les bâillons pour adopter rapidement les projets de loi. La Chambre n'avait pas besoin de siéger jusqu'à tard ce soir. Or, le gouvernement et son leader manquent de sensibilité à l'égard de ma nation. C'est pourquoi je choisis ici de donner des noms d'oiseaux à ce gouvernement, c'est tout ce qu'il mérite: vilain merle, faucon, bécasse, vieux hibou, pie, butor, rossignol, buse, manchot, coq, dinde et vautour. J'arrête ici même s'il mérite que je continue.

Cette insensibilité n'est pas étrangère au fait que cette session ait été marquée par un choc des valeurs entre le gouvernement fédéral et le Québec, ainsi que par l'ineptie d'un Parti libéral peinant à assurer le fonctionnement de base de l'État. Le premier ministre a officialisé son intention de s'attaquer à la loi 21 du Québec sur la laïcité de l'État, ainsi qu'à la loi 96 du Québec sur la protection du français.

• (1305)

Il a déposé un projet de loi sur les langues officielles qui ne protège pas le français au Québec, mais bien le droit d'angliciser les milieux de travail fédéraux. Il a cautionné l'effritement du poids politique de la nation québécoise au Parlement canadien.

Dans tous les dossiers, ce gouvernement incarne un choc des valeurs entre le Canada et le Québec. Au Bloc québécois, nous allons poursuivre notre travail plus que jamais essentiel de défendre et promouvoir les intérêts du Québec.

La session a également été le théâtre d'une démonstration d'incompétence fédérale. Si gouverner, c'est prévoir, la crise des passeports trace le portrait d'un caucus ministériel usé, qui peine à assurer les services de base aux Québécois.

Le nombre de ministres libéraux ayant terminé la session sur la sellette en raison de bévues gênantes est inquiétant. C'est un gouvernement incapable d'être proactif, qui préfère les coups d'éclat devant les caméras à la saine gestion quotidienne des affaires de l'État.

De plus, au sujet des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que sur la demande des corps policiers de la mise en œuvre de la Loi sur les mesures d'urgence, les libéraux semblent avoir sciemment menti aux Québécois et aux Canadiens.

Nous avons porté la demande de pouvoirs accrus pour le Québec en immigration devant un gouvernement réfractaire.

Nous avons constaté la résistance des partis fédéraux à la laïcité de l'État, lorsque nous avons proposé d'abolir la prière à la Chambre.

Nous avons soulevé le débat sur l'imposition de critères idéologiques au financement de la recherche scientifique, réflexion à laquelle le gouvernement s'est refusé.

Le Bloc québécois a porté l'inquiétude des Québécois en matière de violence par arme à feu, notamment en déposant le projet de loi C-279 pour créer une liste des organisations criminelles, devant un gouvernement fédéral laxiste relativement au trafic d'armes et au crime organisé.

Nous nous sommes également portés à la défense de l'environnement devant un Parlement canadien qui, en pleine crise climatique, est en faveur du projet pétrolier Bay du Nord.

Nous avons également poursuivi notre combat pour l'augmentation du financement des soins de santé et pour l'abolition des deux classes d'ainés en bonifiant la pension de la Sécurité de la vieillesse de toutes les personnes âgées de 65 ans et plus.

Si les libéraux voulaient convaincre les Québécois qu'ils ont tout à gagner à s'occuper eux-mêmes de l'ensemble de leurs affaires publiques, ils ne s'y prendraient pas autrement. Ils ont utilisé la majorité artificielle dont ils se sont dotés avec le NPD pour se dresser contre le Québec. Les Québécoises et les Québécois en prennent acte. Nous nous en souviendrons.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, mon collègue a parlé d'événements dans sa circonscription auxquels il ne pourra pas participer, parce que la Chambre siège. Cependant, je dirais que c'est la beauté d'un Parlement hybride qui permet aux députés de participer à des événements tout en faisant leur travail à la Chambre.

J'ai vécu cela moi aussi, car le 6 juin marquait le premier anniversaire du décès de la famille Afzaal à London, en Ontario. J'ai pu me rendre dans ma collectivité, partager son deuil et commémorer cette famille incroyable, tout en présentant une allocution à la Chambre pour la commémorer, grâce au Parlement hybride.

Mon collègue pourrait peut-être parler de circonstances réelles et des possibilités incroyables que cela nous offre dans notre rôle de députés de pouvoir servir en même temps dans nos collectivités et à la Chambre des communes.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intervention, mais je ne suis malheureusement pas en accord avec le principe.

Le Parlement hybride, pour le Bloc québécois, c'est lorsqu'on a la COVID-19, qu'on est en contact avec des gens qui l'ont et qu'on pourrait être contagieux. Le temps que la pandémie passe, on peut utiliser le mode hybride. Selon nous, il n'y avait aucune urgence d'adopter cette motion aujourd'hui, le 23 juin, alors que le Québec au complet célèbre la nation.

Quand il y a des événements importants à célébrer dans notre circonscription, le mode hybride nous permet évidemment d'y être, et je suis solidaire de ma collègue relativement à l'événement auquel elle a fait référence. Toutefois, on parle présentement de l'ensemble des élus du Québec, qui devraient être dans leur circonscription.

Il faut bien faire la distinction entre la règle et l'usage. La règle dit qu'on siège, mais l'usage veut habituellement qu'on finisse plus tôt, voire qu'on ne siège pas. Le leader du gouvernement n'a aucune sensibilité pour la nation québécoise. Nous nous en souviendrons lorsqu'il nous demandera d'avoir une sensibilité afin que les libéraux puissent finir plus tôt, selon l'usage, pour le congrès du Parti libéral.

Nous nous rappellerons que les libéraux ne valent pas plus que la nation québécoise.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.): Monsieur le Président, je veux féliciter la députée de London—Fanshawe d'avoir souligné l'hypocrisie crasse concernant l'argument du Bloc. Oui, ces députés pourraient être dans leur circonscription et, grâce à la formule hybride actuelle au Parlement, participer aux travaux.

Plus important encore, si le député et ses collègues arrêtaient de parler, je suis certain que nous pourrions passer au vote et que nous aurions terminé notre journée. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres affaires émanant du gouvernement à l'ordre du jour, alors il pourrait rentrer chez lui et participer aux festivités qu'il a prévues. Les seuls qui veulent prendre la parole sur cette question présentement sont les conservateurs et les bloquistes. Afin que nous puissions passer au vote, le député voudrait-il bien cesser d'intervenir?

• (1310)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, il dit cela en se levant, en prenant du temps pour poser une question et en prolongeant d'autant le débat. Puis, il nous traite d'hypocrites ici. C'est incroyablement.

Voilà, coupons court au débat. Il n'y a rien d'autre à ajouter.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je ne peux pas m'empêcher d'être complètement éberlué de voir que le député ministériel souhaite qu'il n'y ait pas de débat. C'est l'antithèse de ce que nous faisons ici. Je pense qu'il s'est échappé et je suis sûr qu'il va se lever pour présenter ses excuses et retirer ses paroles.

J'ai bien aimé les propos du député de Joliette, comme toujours, mais pas tous. J'ai trouvé un peu étrange son approche à la capitaine Haddock de nommer des oiseaux pour attaquer les gens. Je n'ai rien contre les oiseaux, mais je ne sais pas pourquoi il utilisait des noms d'oiseaux pour des gens qui, je pense, ne méritaient pas autant d'estime.

Ordres émanant du gouvernement

Comme Québécois, comme personne qui doit célébrer la Saint-Jean-Baptiste, comment se sent-il aujourd'hui d'être ici à la Chambre des communes?

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, nous aurions en effet préféré être dans nos circonscriptions pour célébrer la fête nationale, mais notre rôle d'élus est évidemment d'être au Parlement ici pour débattre.

Nous aurions préféré que ce débat-ci sur la prolongation du mode hybride du Parlement se tienne à un autre moment. Il n'y avait pas d'urgence pour la présente motion et le débat aurait pu avoir lieu à l'automne, d'autant plus que les travaux allaient bon train.

Moins il y a de débats à la Chambre, mieux le gouvernement se porte puisqu'il n'a pas à rendre de comptes. Toutefois, nous ne sommes pas là pour cela. Quant aux noms d'oiseaux, dans l'usage français, il s'agit d'insultes.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le parti du député de Kingston et les Îles nous sacre une motion en pleine face le jour de la Saint-Jean-Baptiste et nous dit que, si on débat trop longtemps, c'est parce qu'on parle trop longtemps. J'aimerais savoir si cela ferait plaisir au député de Joliette de voir le député de Kingston et les Îles parler un peu moins une fois de temps en temps.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue, mais je ne partage pas son opinion. Je trouve que le député de Kingston et les Îles, malgré sa verve et son style flamboyant, apporte beaucoup à cette Chambre.

Nous sommes en faveur des débats à la Chambre, mais peut-être pas à la veille de la fête nationale du Québec au moment où tout le monde célèbre dans sa circonscription.

Le vice-président: Puisque plus personne ne veut participer au débat, j'en profite pour souhaiter à tous une joyeuse Saint-Jean-Baptiste.

[Traduction]

À ceux qui ne seront peut-être plus ici plus tard, je souhaite un bon été.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

• (1355)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 171)

POUR

Députés

Aldag
Ali

Alghabra
Anand

Ordres émanant du gouvernement

Anandasangaree	Angus	St-Onge	Sudds
Arseneault	Arya	Tassi	Taylor Roy
Ashton	Atwin	Thompson	Turnbull
Bachrach	Badawey	Valdez	Van Bynen
Bains	Baker	van Koeverden	Vandal
Barron	Battiste	Vandenbeld	Vuong
Beech	Bendayan	Weiler	Wilkinson
Bennett	Bibeau	Yip	Zarrillo
Bittle	Blaikie	Zuberi— 177	
Blair	Blaney		
Blois	Boissonnault		
Boulerice	Bradford		
Brière	Cannings		
Carr	Casey		
Chagger	Chahal		
Champagne	Chatel	Aboultaif	Aitchison
Chen	Chiang	Albas	Allison
Collins (Hamilton East—Stoney Creek)	Collins (Victoria)	Arnold	Baldinelli
Cormier	Coteau	Barlow	Barrett
Dabrusin	Damoff	Barsalou-Duval	Beaulieu
Davies	Desjarlais	Benzen	Bergen
Dhaliwal	Dhillon	Berthold	Bérubé
Diab	Dong	Bezan	Blanchet
Drouin	Dubourg	Blanchette-Joncas	Bragdon
Duclos	Duguid	Brassard	Brunelle-Duceppe
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz	Calkins	Caputo
Ehsassi	El-Khoury	Carrie	Chabot
Erskine-Smith	Fergus	Chambers	Champoux
Fillmore	Fisher	Chong	Cooper
Fonseca	Fortier	Dalton	Dancho
Fragiskatos	Fraser	Davidson	DeBellefeuille
Freeland	Fry	Deltell	d'Entremont
Gaheer	Garneau	Desbiens	Desilets
Garrison	Gazan	Doherty	Dowdall
Gerretsen	Gould	Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Green	Hajdu	Ellis	Epp
Hanley	Hardie	Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Hepfner	Holland	Fast	Ferri
Housefather	Hughes	Findlay	Fortin
Hussen	Hutchings	Gallant	Garon
Iacono	Idlout	Gaudreau	Généreux
Ien	Jaczek	Gill	Gladu
Johns	Jones	Godin	Goodridge
Jowhari	Julian	Gourde	Gray
Kayabaga	Kelloway	Hallan	Hoback
Khalid	Khera	Jeneroux	Kelly
Koutrakis	Kusmierczyk	Kniec	Kram
Kwan	Lalonde	Kramp-Neuman	Kurek
Lambropoulos	Lametti	Kusie	Lake
Lamoureux	Lapointe	Lantsman	Larouche
Lattanzio	Lauzon	Lawrence	Lehoux
LeBlanc	Lebouthillier	Lemire	Lewis (Essex)
Lightbound	Long	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lloyd
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Lobb	MacKenzie
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Maguire	Martel
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Mazier	McCaulley (Edmonton West)
Martinez Ferrada	Masse	McLean	Melillo
Mathysen	May (Cambridge)	Michaud	Moore
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Morantz	Morrison
McGuinty	McKay	Motz	Muys
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Nater	Normandin
McPherson	Mendès	O'Toole	Patzer
Mendicino	Miao	Paul-Hus	Pauzé
Miller	Morrice	Perkins	Perron
Morrissey	Murray	Plamondon	Poileviere
Naqvi	Ng	Rayes	Redekopp
Noormohamed	O'Connell	Reid	Rempel Garner
Oliphant	O'Regan	Richards	Rood
Petitpas Taylor	Powlowski	Ruff	Savard-Tremblay
Qualtrough	Robillard	Scheer	Schmale
Rodriguez	Rogers		
Romanado	Sahota		
Saks	Samson		
Sarai	Scarpaleggia		
Schiefke	Serré		
Sgro	Shanahan		
Sheehan	Sidhu (Brampton East)		
Sidhu (Brampton South)	Singh		

CONTRE

Députés

Seeback
Shipley
Sinclair-Desgagné
Soroka
Ste-Marie
Strahl
Thériault
Thomas
Tolmie
Uppal
Vecchio
Vien
Vignola
Vis
Warkentin
Webber
Williamson

Shields
Simard
Small
Steinley
Stewart
Stubbs
Therrien
Tochor
Trudel
Van Popta
Vidal
Vierson
Villemure
Wagantall
Waugh
Williams
Zimmer — 144

PAIRÉS

Députés

Genuis

Joly — 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE TERRORISME

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, il y a 37 ans aujourd'hui, le vol 182 d'Air India, dont l'itinéraire était Montréal-Londres-Delhi-Bombay, a explosé en plein vol après qu'une bombe y eut été mise par des extrémistes canadiens. L'attentat a tué les 329 passagers et membres d'équipage, y compris 268 citoyens canadiens. L'attentat à la bombe du vol d'Air India est la plus grande tuerie de l'histoire du Canada. C'était l'attentat terroriste le plus meurtrier dans le monde de l'aviation avant les attentats du 11 septembre.

Le Canada est un pays pluraliste, et nous rendons hommage aux victimes. En cette Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme, j'offre mes condoléances aux familles des victimes, qui ressentent encore la douleur de cet événement.

LE REPRÉSENTANT DU BUREAU ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE TAIPEI AU CANADA

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je tiens à souligner l'excellent travail du représentant Winston Wen-yi Chen, le dixième représentant du Bureau économique et culturel de Taïpei au Canada depuis sa création en 1992. Il est l'ami de nombreux parlementaires.

Le représentant Chen est entré en fonction à Ottawa il y a quatre ans, et ce partenariat a été fructueux depuis pour le Canada et Taïwan. Le représentant Chen occupe maintenant un nouveau poste, et je tiens à le remercier de son amitié et de son travail dévoué pour nourrir et promouvoir les relations Taïwan-Canada.

Le représentant Chen a occupé divers postes au Canada pendant plus de 10 ans. Il a aidé à lancer les discussions exploratoires sur les accords de promotion et de protection des investissements étrangers entre le Canada et Taïwan. Il a également facilité le don rapide et généreux de masques et de blouses d'hôpital de Taïwan au

Déclarations de députés

Canada dans le contexte de la pandémie. Ce ne sont là que quelques faits saillants.

Je sais que pour le représentant Chen, le Canada est devenu plus qu'un travail. C'est aussi devenu sa famille. Il s'est marié au Canada, et ses enfants sont nés ici. Il est tombé amoureux de notre pays.

Je remercie le représentant Chen en notre nom à tous, en tant que membre du groupe d'amitié, et je lui souhaite beaucoup de succès et de nombreuses années de service à venir.

LE REPRÉSENTANT DU BUREAU ÉCONOMIQUE ET CULTUREL DE TAIPEI AU CANADA

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi rendre hommage au représentant Winston Chen du Bureau économique et culturel de Taïpei au Canada. Il quitte son poste après quatre ans. Son dévouement, ses idées réfléchies et son sens de l'humour nous manqueront à tous.

M. Chen a travaillé fort pour renforcer les liens déjà solides entre le Canada et Taïwan. En plus d'un commerce bilatéral de plus de 6 milliards de dollars chaque année, Taïwan est un pays démocratique qui partage avec nous bon nombre des mêmes valeurs et objectifs sur la scène mondiale. Dans un monde de plus en plus instable, il est d'autant plus important de tisser des liens plus étroits avec des peuples aux vues similaires.

M. Chen s'est vraiment porté à la défense du Canada pendant la pandémie lorsque lui et son équipe ont contribué au don de plus de 500 000 masques de Taïwan au Canada. Son dévouement à l'égard de la participation de Taïwan à l'échelle internationale était impressionnant, tout comme son travail visant à établir des chaînes d'approvisionnement plus résilientes. Celles-ci seront utiles à nos deux pays, ainsi qu'à beaucoup d'autres, dans les années à venir.

Nous remercions M. Chen de son travail acharné pour améliorer les relations entre le Canada et Taïwan, et nous lui souhaitons la meilleure des chances dans sa future carrière.

Zhù ni wèilái hao Yùn.

[Français]

LES JEUNES D'AVIGNON—LA MITIS—MATANE—MATAPÉDIA

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je veux saluer et, surtout, féliciter les jeunes d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia pour la fin de leur année scolaire. En cette veille de fête nationale du Québec, des milliers de jeunes quittent les bancs de l'école pour des vacances bien méritées. Leurs têtes sont pleines de nouvelles idées et leur cœur rempli de magnifiques projets.

Enfin, les finissants et finissantes du secondaire peuvent se rassembler et souligner la fin de ce chapitre avec le fameux bal de fin d'année, qui marque la fin d'une importante étape, mais aussi le début de quelque chose d'encore plus beau.

Déclarations de députés

Je dis à ces chers amis d'en profiter et de savourer chaque moment. À partir de maintenant, le monde leur ouvre ses portes et il leur appartient. Ils doivent le goûter, le vivre, faire briller leurs nouvelles connaissances, être fiers de qui ils sont et, surtout, d'où ils viennent. Notre belle région regorge de talents de toutes sortes. Ils doivent continuer à la faire briller, comme ils savent si bien le faire.

Je leur souhaite une bonne fête nationale, un bon été et de bonnes vacances.

* * *

• (1405)

MARK FISHMAN

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour honorer un ami et leader important qui va bientôt quitter notre communauté.

[Traduction]

Le rabbin Mark Fishman a été le rabbin de Beth Tikvah depuis 2013.

Notre synagogue à Dollard accueille une des communautés juives les plus dynamiques au Canada, une communauté que j'ai l'honneur de servir. L'héritage et les contributions du rabbin Fishman sont multiples: il a organisé des programmes amusants pour les familles, comme le carnaval de Pourim, apporté le hanukkah de la synagogue aux foyers de ceux qui célébraient, prononcé des sermons et livré des programmes en ligne pendant la COVID, ou, récemment, il s'est rendu en Pologne pour aider les réfugiés juifs qui fuyaient l'Ukraine.

J'aimerais remercier le rabbin de son service à la communauté juive de l'Ouest-de-l'Île et à la société en général. Notre communauté perd un grand leader. Je suis impatient de travailler avec son successeur, mais nos conversations réfléchies me manqueront.

Je le remercie de ses années de service, et je souhaite vraiment à Mark et à sa famille la meilleure des chances pour l'avenir.

* * *

LES DIPLÔMÉS DE FUNDY ROYAL

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, il y a de quoi célébrer dans ma circonscription, Fundy Royal, alors que nos collectivités se rassemblent pour féliciter la promotion de 2022. Je tiens à offrir mes plus sincères félicitations à tous les diplômés qui célèbrent cette étape importante avec leurs amis et leur famille.

Ils peuvent être fiers des années qu'ils ont passées à apprendre des leçons, aussi bien à l'intérieur et qu'à l'extérieur de la salle de classe. Ces leçons ont formé une base solide sur laquelle ils peuvent maintenant bâtir leur avenir. Désormais, ce qu'ils ont appris leur permettra de laisser leur marque dans nos collectivités, dans notre province, dans notre pays et même dans le monde. Je me réjouis à l'idée de voir leurs nombreuses et grandes réalisations.

Encore une fois, je félicite la promotion de 2022.

* * *

LES AUTOBUS À ZÉRO ÉMISSION DANS LA RÉGION DE DURHAM

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, que ce soit pour soutenir les Canadiens qui veulent rénover leur maison,

se procurer un véhicule électrique ou se déplacer à bord d'un autobus électrique, le gouvernement sait que la collaboration à tous les échelons pour rendre notre mode de vie plus écoénergétique nous permettra de faire des économies, de bâtir une économie plus forte et de protéger notre si belle planète.

La semaine dernière, j'ai été ravi d'apprendre que ma collectivité avait été sélectionnée par Infrastructure Canada pour la mise en œuvre de sa stratégie d'électrification des autobus à zéro émission. En effet, la Banque de l'infrastructure du Canada et les administrateurs de la région de Durham ont signé un protocole d'entente qui prévoit l'achat de près de 100 autobus électriques à batterie d'ici 2027. Cela représente un investissement de 68,2 millions de dollars, sous forme de financement remboursable à faible taux d'intérêt, qui s'appuie sur l'investissement de 43 millions de dollars consenti précédemment par le gouvernement pour construire la voie rapide réservée aux autobus pour améliorer les liens entre les divers secteurs de notre région. Le remplacement de la flotte d'autobus à moteur diesel entraînera une réduction des coûts et une diminution annuelle de près de 8 000 tonnes d'émissions de carbone.

À ce jour, la Banque de l'infrastructure du Canada a investi plus de 1,5 milliard de dollars pour mettre en circulation plus de 5 000 autobus à zéro émission au Canada. Voilà ce qu'on peut qualifier de véritables progrès.

* * *

DES FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui afin de célébrer une carrière exceptionnelle de 32 ans, celle de l'ancienne directrice du service culturel de la Ville de Surrey, Liane Davison, qui a pris sa retraite plus tôt cette année.

Autrefois une collectivité rurale, Surrey s'est développée au point où elle deviendra bientôt la plus grande ville de la Colombie-Britannique. Grâce à son engagement et à sa passion, Liane a joué un rôle déterminant dans le développement du milieu artistique et culturel de la ville. Pendant sa carrière, la population de notre ville s'est multipliée considérablement, tout comme les initiatives entreprises par Liane, qui ont profondément marqué notre ville de plusieurs façons, que ce soit grâce à des expositions d'œuvres d'artistes locaux, des présentations de formes d'art novatrices et interactives ou l'acquisition d'œuvres remarquables.

Je remercie Liane Davison d'avoir enrichi la vie communautaire de la ville de Surrey.

* * *

LE PROJET DE LOI C-21

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, le gouvernement veut mettre en place des mesures législatives à l'égard des armes à feu qui auront une incidence sur les propriétaires d'arme à feu respectueux des lois et qui ne feront pratiquement rien pour prévenir les crimes commis avec des armes à feu. Le projet de loi C-21 propose une interdiction arbitraire à l'égard des armes de poing qui ne fera rien pour mettre fin à la contrebande d'armes à feu ni pour prévenir la violence des gangs.

Cela dit, les conservateurs appuient certaines mesures de ce projet de loi, comme celles visant à garder les armes à feu hors de la portée des auteurs de violence familiale. Malgré les efforts des conservateurs pour faire adopter rapidement ces mesures du projet de loi, la coalition néo-démocrate—libérale s'est mobilisée pour s'y opposer, ce qui indique, selon moi, que leurs objectifs sont plus politiques que pragmatiques.

De ce côté-ci de la Chambre, nous appuierons toujours des mesures raisonnables qui visent à protéger les Canadiens et à tenir les armes à feu hors de la portée des criminels plutôt que l'approche laxiste du gouvernement à l'égard de la criminalité.

* * *

● (1410)

LE HOCKEY AU CANADA

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, le hockey est un passe-temps canadien qui nous rassemble et qui fait notre fierté, surtout quand nos équipes nationales représentent notre pays sur la scène internationale. C'est exactement ce qui s'est passé ce mois-ci quand l'équipe nationale féminine des moins de 18 ans a remporté une médaille d'or à Madison, au Wisconsin, battant nos plus grandes adversaires, les Américaines, trois à deux dans un match chaudement disputé. Je suis persuadé que je parle au nom de mes collègues en félicitant toutes les joueuses, le personnel et la direction pour cette victoire au championnat mondial.

En tant que député de la Nouvelle-Écosse, j'aimerais souligner que nous avons une abondance de joueurs de hockey de haut calibre, comme les médaillées d'or olympiques Jill Saulnier et Blayne Turnbull, ainsi que les vedettes de la LNH Sidney Crosby et Nathan MacKinnon, qui font vraiment partie des meilleurs hockeyeurs au monde.

Je veux célébrer notre prochaine génération de vedettes: Avi Adam, une attaquante qui vit à Wolfville, et Lucy Phillips, une gardienne de but originaire de Fall River. Nous sommes fiers de leur excellent travail qui leur a valu une place dans l'équipe nationale et de leur dévouement à rapporter une médaille d'or du championnat mondial en Nouvelle-Écosse. Bravo.

* * *

LE PERSONNEL DU BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement fait preuve d'incompétence dans bien des dossiers essentiels. Il est incapable de fournir des passeports aux Canadiens. Il abandonne les réfugiés afghans, qui ont aidé les vaillants militaires canadiens dans une zone de guerre. Ils sont incapables de traiter les demandes d'immigration. L'arrière compte maintenant des millions de dossiers. Les fonctionnaires en sont maintenant réduits à devoir dire aux clients découragés de joindre leur député, conformément à la recommandation de la ministre responsable de Service Canada. On peut donc imaginer à quel point le nombre d'appels téléphoniques a augmenté dans nos bureaux. Nos intervenants font de leur mieux pour combler les lacunes.

Les résidents de Calgary-Centre et moi-même sommes extrêmement chanceux de pouvoir compter sur quelqu'un comme Shaney Pap dans mon bureau. Il ne se passe pas une semaine sans que des gens fassent des commentaires élogieux sur l'aide précieuse qu'elle leur a apportée. Elle gère énormément de dossiers de toutes sortes. Pendant que le gouvernement fonctionne au ralenti, souvent en télétravail, Shaney a redoublé d'efforts pour s'assurer que les gens ob-

Déclarations de députés

tiennent les services essentiels dont ils ont besoin. Aujourd'hui, je me joins aux résidents de ma circonscription pour remercier Shaney de tout le travail qu'elle fait pour nous.

* * *

LES AÎNÉS

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, en juillet, la coalition néo-démocrate—libérale entamera le processus visant à faire passer l'âge de la retraite à 75 ans. La décision qu'a prise la coalition néo-démocrate—libérale de faire de la discrimination fondée sur l'âge en créant diverses catégories d'ainés du point de vue des prestations de la Sécurité de la vieillesse a concrétisé les pires craintes des aînés.

La coalition socialiste alourdit le fardeau financier des aînés pour rembourser la dette excessive du Canada. Les aînés perçoivent cette discrimination fondée sur l'âge comme un moyen de forcer les Canadiens de moins de 75 ans à demeurer sur le marché du travail pour continuer à payer des impôts, afin d'alimenter la politique inflationniste des libéraux, qui consiste à percevoir des impôts, à emprunter et à gaspiller. La coalition subtilise ainsi aux aînés les économies qui devraient leur servir à vivre leur âge d'or.

L'inflation érode la valeur des économies. Il s'agit d'un changement majeur au sein de la société. Les Canadiens sont forcés de travailler plus longtemps et ils ont besoin de le faire. La coalition socialiste doit être tenue responsable des politiques inflationnistes de gauche, qui privent les Canadiens de la retraite dont ils ont rêvé.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE TERRORISME

M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme. Il y a 37 ans aujourd'hui, le vol 182 d'Air India a explosé en plein ciel, emportant 329 âmes innocentes. Parmi les victimes se trouvaient 268 Canadiens, dont des mères, des pères, des grands-parents, des amis et 82 enfants, qui ne sont jamais revenus à la maison.

À ce jour, il s'agit du plus grand acte de terrorisme perpétré contre des Canadiens. Il a été le résultat d'une conspiration conçue, planifiée et exécutée au Canada. Malgré les efforts des familles des victimes, qui ont lutté contre le racisme, la discrimination et l'indignité, peu de Canadiens connaissent cette tragédie. Nous ne l'apprenons pas dans les écoles. Nous en entendons peu parler dans les médias. Il ne peut en être ainsi. La Chambre et tous les Canadiens doivent toujours se souvenir de cette tragédie comme d'une tragédie canadienne.

En ce jour de commémoration, réfléchissons aux mots gravés sur les monuments commémoratifs des victimes, provenant de Vancouver jusqu'à Bantry, en Irlande:

Le temps passe vite, le soleil se lève et l'obscurité tombe.

Laissez-le défiler, l'amour vaincra toujours.

Espérons que l'amour vaincra toujours.

*Déclarations de députés***LE SOUTIEN EN SANTÉ MENTALE ACCORDÉ AUX RÉFUGIÉS**

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, le Vancouver Island Counselling Centre for Immigrants and Refugees offre des services de consultation en santé mentale, des services d'interprètes spécialement formés et des services aux victimes de traumatismes qui sont adaptés à la culture. Les Ukrainiens qui fuient la guerre de Poutine font leur arrivée sur l'île de Vancouver, et beaucoup d'entre eux sont évidemment traumatisés.

S'il est vrai que le gouvernement fédéral fournit des services d'établissement, il n'y a aucun fond pour le soutien en santé mentale. Ces victimes de la guerre devraient être admissibles au Programme fédéral de santé intérimaire. Des organisations comme le centre dont je viens de parler répondaient déjà à une hausse des demandes. Maintenant, elles fournissent des services de soutien en santé mentale sans financement.

De plus, il y a un grave problème qui touche les conseillers cliniques en Colombie-Britannique: ils sont incapables de s'enregistrer en tant que fournisseurs du Programme fédéral de santé intérimaire, peu importe à quel point ils sont compétents et expérimentés. Le Programme doit se pencher sur la reconnaissance des équivalences professionnelles. Ces problèmes ont des effets négatifs sur les réfugiés qui peinent à trouver des fournisseurs.

Je tiens à remercier du fond du cœur les conseillers, les interprètes et le personnel du Vancouver Island Counselling Centre for Immigrants and Refugees. Je les remercie de leur travail incroyablement important.

* * *

• (1415)

[Français]

LA COOPÉRATIVE LA BRUNANTE

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je suis pas mal fière de voir qu'un bel organisme de chez nous rayonne hors Québec. En effet, dans le cadre des prix annuels de Coopératives et Mutuelles Canada, le prix de la petite coopérative de l'année est allé à La Brunante. Cette reconnaissance souligne notamment l'incidence unique d'une coopérative sur sa communauté.

La Brunante est un magnifique modèle de coopérative de solidarité en habitation pour les aînés, située dans le village de Racine, en Estrie, depuis 2003. Son modèle s'est multiplié. Au fil des ans, c'est même à travers le monde que La Brunante a rayonné, ayant donné des conférences sur les aînés et le vieillissement jusqu'à trois reprises devant l'Organisation mondiale de la santé.

Ayant eu la chance de visiter cette coopérative, j'ai pu constater ce magnifique modèle de maintien à domicile collectif. L'aîné y a l'occasion de partager ses connaissances et son savoir-faire. Par l'entraide, les aînés gardent le sentiment d'être utiles.

J'en profite pour saluer au passage deux des instigateurs de La Brunante, Gaston Michaud et sa conjointe Mariette Bombardier. Ils ont permis à tant d'aînés de vieillir dans la dignité. Je leur offre toutes mes félicitations pour ce prix bien mérité.

[Traduction]

LA RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, puisque nous sommes sur le point d'ajourner pour l'été, récapitulons ce que nous avons appris. Une diplomate canadienne a assisté à une fête à l'ambassade de la Russie et a embarrassé notre pays, mais la ministre dit que ce n'est pas de sa faute si son personnel n'a pas vérifié ses courriels.

Nous avons appris que, contrairement à ce qu'a prétendu le ministre, la Loi sur les mesures d'urgence n'a pas été invoquée à la demande des forces de l'ordre.

Au chapitre des passeports, les libéraux échouent lamentablement. Chaque jour, des gens font la queue pendant des heures à l'extérieur des bureaux de passeport, et la ministre a attribué cela à une hausse sans précédent du nombre de demandes. Or, nous avons appris plus tard qu'il n'y a pas de hausse sans précédent.

Le chaos règne dans les aéroports. L'explication donnée par le ministre: les voyageurs ont perdu la main.

L'inflation est démesurée, mais la ministre rejette toute part de responsabilité, en dépit du fait que son injection de 100 milliards de dollars pour stimuler l'économie exacerbe l'inflation qui cause du tort aux Canadiens.

Nous avons découvert que la commissaire de la GRC avait promis au Cabinet du premier ministre et au ministre de la Protection civile de les aider à atteindre leurs objectifs politiques à la suite d'une horrible tragédie. En réponse, l'ancien ministre s'en est pris à un superintendant de la GRC qui n'a rien fait d'autre que s'acquitter de ses fonctions avec intégrité.

Le premier ministre a été enseignant. Il sait qu'on ne peut accorder la note de passage aux étudiants qui ne font pas leurs devoirs ou qui n'assument pas leurs responsabilités. Il devrait donc faire échouer ces ministres. Cependant, comme il ne le fera pas, les ministres et lui devraient à tout le moins passer leur été à faire des cours de rattrapage. Les Canadiens méritent mieux que cela de la part de leur gouvernement.

* * *

[Français]

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelaga, Lib.): Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la fête nationale dans ma circonscription, Hochelaga, comme partout au Québec. Le thème de cette année est « Notre langue aux mille accents ».

Avec sa langue française, le Québec est une nation forte ayant une identité unique, une communauté artistique importante, une culture entrepreneuriale et communautaire résiliente et inspirante. Nous célébrons un Québec ouvert et inclusif. Nous célébrons un Québec où tous sont les bienvenus, quel que soit leur accent en français.

Le nationalisme québécois appartient à tous les Québécois. La fierté d'être Québécois dépasse les frontières des partis politiques. C'est l'affirmation que l'avenir du Québec est intimement lié à sa capacité de prendre sa place au Canada et dans le monde, que le Québec est un exemple de protection de la langue et d'intégration des immigrants.

Des millions de Québécois immigrants qui parlent le français — oui, avec des milliers d'accents —, ce n'est pas un fait marginal ou relatif, pour ne pas dire anecdotique. Soyons-en fiers et concentrons-nous sur nos éléments et nos objectifs communs pour créer un discours rassembleur et respectueux de l'unicité du Québec.

Bonne fête nationale!

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES PASSEPORTS

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, des promesses et des promesses, mais jamais de résultats: c'est la marque de commerce du gouvernement libéral.

Malgré le fait qu'elle savait depuis des mois que Passeport Canada allait droit dans le mur, qu'a fait la ministre? Elle a appuyé sur l'accélérateur.

Hier, on a offert aux gens d'attendre en file pour avoir un numéro, pour être capables d'avoir un passeport. Les gens ont attendu sous la pluie toute la nuit en file pour avoir un numéro. Quel est le résultat? Il n'y a pas de numéros ce matin. C'est une nouvelle stratégie.

Nous avons appris qu'il faut 15 semaines pour former un nouvel employé. La ministre va nous dire qu'elle a engagé plein de monde. C'est vraiment consternant. Qui va prendre la responsabilité de ce fiasco libéral monumental?

• (1420)

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je comprends la frustration des Canadiens concernant les passeports.

Depuis hier, nous avons mis en place une nouvelle stratégie. Nous avons vu les files de personnes qui se formaient à l'extérieur des bureaux de Saint-Laurent, de Laval et de Guy-Frèveau. Elles ont reçu des billets et des rendez-vous.

Aujourd'hui, 250 personnes qui étaient à l'extérieur des bureaux de Laval et de Saint-Laurent ont parlé avec un gérant et obtenu des rendez-vous. Il y a une dizaine de gérants dans chaque bureau, qui sont en train de trier les gens par blocs de 12 heures pour assurer que tout le monde peut voyager à temps.

LA FISCALITÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, il faut s'imaginer un instant que ce gouvernement est tellement déconnecté qu'il n'est pas même capable de fournir des services de base aux citoyens. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il a commencé à parler au monde qui attendait dehors. La ministre nous rassure: le gouvernement a mis des toilettes dehors, ce qui augure bien du reste de l'été. Nous nous attendons à ce que l'été soit très long.

Tous les Canadiens sont touchés par le coût de la vie qui augmente plus vite que tout. Le taux d'inflation est le plus élevé depuis 40 ans, quand il y avait justement un autre Trudeau à la tête de ce pays. Tous les pays responsables baissent les taxes sur l'essence.

Questions orales

Pourquoi ce gouvernement refuse-t-il de faire ce qui est juste pour tout le monde?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons que le coût de la vie est une préoccupation importante pour les Canadiens et c'est pourquoi nous avons fait des choses concrètes pour aider les Canadiens les plus vulnérables.

Nous avons augmenté l'Allocation canadienne pour les travailleurs, de sorte qu'une famille de trois personnes recevra 2 400 \$ de plus cette année. Nous avons augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées, c'est-à-dire une augmentation de 815 \$.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, il n'y a plus personne qui écoute, parce que personne ne croit que cela va changer les choses immédiatement.

On a un ministre de la Sécurité publique qui n'hésite pas à induire les Canadiens en erreur pour justifier des décisions politiques. On a devant nous un ancien ministre de la Sécurité publique qui n'a pas hésité à intervenir dans une enquête policière sur une tragédie pour utiliser de l'information à des fins politiques.

Je cite l'officier Darren Campbell de la GRC, selon lequel la commissaire de la GRC a dit qu'elle avait promis au ministre de la Sécurité publique et au bureau du premier ministre que la GRC allait rendre l'information publique.

Ma question est simple: le premier ministre croit-il l'officier de la GRC Darren Campbell?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai jamais critiqué un membre actif de la GRC et je ne commencerai pas. Je n'ai pas participé aux discussions qui ont eu lieu entre la commissaire et ses subordonnés. Nous n'avons fait aucun commentaire sur cette discussion, mais je répète qu'il n'y a eu aucune ingérence dans cette affaire et que la commissaire de la GRC a confirmé dans sa déclaration de mardi que le gouvernement ne s'est pas ingéré dans cette affaire et qu'il n'a exercé aucune pression sur elle.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, il existe des notes manuscrites qui confirment qu'il y a eu ingérence politique pendant l'enquête policière qui était en cours à Portapique, en Nouvelle-Écosse, en 2020. Ces notes proviennent d'un agent de la GRC chevronné et très respecté. Au lieu d'entendre le ministre faire preuve d'honnêteté, nous l'entendons multiplier ses beaux discours, manquer de respect au Parlement et à la Nouvelle-Écosse et blâmer d'autres personnes.

Compte tenu de la gravité de la situation, le ministre admettra-t-il qu'il y a eu ingérence politique et mettra-t-il fin à ce comportement honteux?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, bien évidemment, je ne l'admettrai pas, car ce serait mentir. Il n'y a eu aucune ingérence dans ce dossier.

Questions orales

Je profite également de l'occasion pour rappeler à la Chambre qu'une enquête publique indépendante est en cours en Nouvelle-Écosse. Elle est menée par la Commission des pertes massives qui se penche sur cette affaire. Les témoins seront appelés à témoigner sous serment. Le travail de la Commission est important pour les familles des victimes de cette terrible tragédie, mais aussi pour les habitants de la Nouvelle-Écosse. Nous avons l'intention d'aider la Commission dans cet important travail.

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, les fausses informations fomentées par l'ancien ministre de la Sécurité publique replongent dans l'horreur les familles et toutes les personnes touchées par les événements de Portapique. Les notes bien claires fournies par le surintendant Campbell impliquent implicitement que le ministre a exercé des pressions politiques sur la commissaire Lucki. Assurément, nous savons tous que le surintendant Campbell est un agent exemplaire, d'après les dires des autres agents.

S'il n'a vraiment rien à cacher, le ministre acceptera-t-il de se soumettre à une enquête approfondie, oui ou non?

• (1425)

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai absolument aucun doute que le surintendant Campbell est un agent exemplaire, et je ne remets aucunement son intégrité en question. Je voudrais simplement rappeler à la Chambre qu'il n'y a pas eu ingérence dans cette affaire et que la commissaire de la GRC a elle-même émis une déclaration mardi, dans laquelle elle a dit très clairement qu'il n'y avait pas eu ingérence et qu'aucune pression n'avait été exercée. Voilà les faits.

Je rappellerais aussi au député d'en face que nous avons lancé une enquête publique indépendante justement pour examiner ces questions, et que cette enquête et ses conclusions seront très importantes pour les familles des victimes de cette tragédie.

* * *

[Français]

LES PASSEPORTS

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le fédéral est tellement incompetent dans sa gestion des passeports.

La seule issue, ce ne sont pas les coupons de rendez-vous comme le propose la ministre, ce ne sont pas les tirages moitié-moitié, ce n'est pas d'organiser des *Hunger Games*: c'est d'ouvrir les bureaux sept jours sur sept. Les gens en file, eux, sont là sept jours sur sept.

Ce sera la fête nationale, demain. La ministre n'a pas le droit de laisser les citoyens qui sont sans rendez-vous aujourd'hui dormir dehors pendant quatre autres nuits, jusqu'à lundi. C'est inhumain.

Quand va-t-elle comprendre qu'il faut ouvrir les bureaux sept jours sur sept, avec plus d'heures d'ouverture?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la situation à Montréal est vraiment inacceptable. C'est pourquoi, depuis hier, des équipes de gestionnaires de 10 personnes font la file et s'assurent que tout le monde a droit à une conversation et à un billet de rendez-vous.

Les bureaux de Service Canada seront ouverts jusqu'à minuit aujourd'hui, justement pour servir les gens. On a une nouvelle stratégie en place, et les rendez-vous sont offerts le vendredi et le samedi

aux personnes qui font la file aujourd'hui, mais dont le voyage n'est pas imminent dans les prochaines 12 à 24 heures.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, la ministre ira dans les files d'attente, au Québec, demander aux gens s'ils sont satisfaits de se faire répondre que c'est inacceptable, qu'il faut faire mieux et qu'on travaille fort.

Il faut ouvrir les bureaux sept jours sur sept, avec des heures prolongées, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de file d'attente. Les gens attendent jour et nuit sous la pluie, complètement abandonnés. La tension monte. Des gens se fâchent, des gens sont en larmes. Ce sont des sinistrés de l'incompétence fédérale.

Coudon, le gouvernement va-t-il finalement se mettre à gouverner ou être obligé d'appeler l'armée?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les employés de Service Canada travaillent déjà 12, 14, 16 heures par jour. Ils sont là dès le matin. Ils servent les Canadiens. Ils sont là le samedi aussi pour traiter les passeports.

Ils reçoivent les demandes pendant la journée. Ils traitent et impriment les passeports pendant la nuit. Ils travaillent extrêmement fort dans cette situation extraordinaire que nous sommes en train de vivre à Montréal.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, la hausse du coût de la vie frappe très durement les Canadiens. Les néo-démocrates ont parlé de Canadiens qui éprouvent actuellement des difficultés et qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture et de l'essence. Par surcroît, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a présenté un rapport qui nous apprend qu'il faudrait trois millions de maisons de plus sur le marché pour que les Canadiens puissent trouver une propriété à prix abordable. Bref, les Canadiens n'arriveront pas à trouver une maison qui corresponde à leurs moyens.

En dépit de la gravité de la situation, le gouvernement se contente d'attendre en espérant vainement que les choses rentrent dans l'ordre toutes seules. Le gouvernement doit agir pour aider les gens maintenant. Quand interviendra-t-il pour aider les familles qui ont besoin d'aide?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes très conscients de la nécessité de bâtir pour élargir l'offre de logements au Canada. C'est pourquoi nous avons mis en place le Fonds pour accélérer la construction de logements et que nous avons prévu un investissement de 4 milliards de dollars qui sera versé directement aux municipalités pour accélérer la construction. De toute l'histoire canadienne, nous sommes le seul gouvernement à avoir effectué un changement systémique afin d'accroître l'offre de logements. En outre, nous élargissons aussi le parc immobilier au moyen de l'Initiative pour la création rapide de logements, et nous augmentons les investissements dans le logement coopératif et le programme de coinvestissement.

[Français]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, on sait que le coût de la vie augmente et que cela frappe fort les familles. Il est de plus en plus difficile, voire impossible, de joindre les deux bouts pour plusieurs familles partout au pays.

Selon un récent rapport, si le gouvernement n'agit pas en ces temps difficiles, certaines personnes au Canada ne pourront pas trouver de logement. Sachant tout cela, quand ce gouvernement agira-t-il rapidement pour aider les familles dans cette crise?

• (1430)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons que le coût de la vie est un problème très important et très difficile pour beaucoup de familles canadiennes. Nous comprenons que le logement est un des défis les plus difficiles. C'est pourquoi notre budget ciblait ce défi du logement, très compliqué.

Nous allons investir dans le logement et nous allons construire des logements pour les Canadiens et les Canadiennes. Nous allons donner aux gens qui ont le plus de difficulté 500 \$ de plus pour le logement.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, l'enquête sur les événements survenus en Nouvelle-Écosse a révélé que la commissaire Lucki de la GRC avait réprimandé l'enquêteur principal: « La commissaire a alors déclaré que nous ne comprenions pas et que cette information était liée à un prochain projet de loi sur le contrôle des armes à feu ». Une agente des communications de la GRC, aussi citée dans ces documents, a dit que « [t]out cela est dû à des pressions politiques. Tout cela, c'est à cause [du] ministre [...] et du premier ministre. »

Pourquoi le gouvernement ne croit-il pas que les enquêteurs disent la vérité?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je rappelle au député que j'ai déjà déclaré catégoriquement qu'il n'y avait eu aucune ingérence dans cette affaire. Je l'inviterais aussi à consulter la déclaration de la commissaire, dans laquelle elle affirme aussi catégoriquement qu'il n'y a pas eu d'ingérence et qu'aucune pression n'a été exercée.

J'ajouterais que les Canadiens, y compris ceux qui ont été directement touchés par la tragédie, ont exprimé des préoccupations quant à la façon dont la GRC a communiqué de l'information au public et le moment où elle l'a fait. C'est justement pour cela que nous avons précisé, dans l'ordre de renvoi, que la Commission des pertes massives devait examiner les méthodes de communication qui ont été employées pendant et après les événements. La Commission des pertes massives fait un travail important.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, le ministre s'est opposé à la création de la commission d'enquête, et il est honteux de voir les libéraux tenter d'esquiver leurs responsabilités par rapport à cette ingérence politique scandaleuse.

Le ministre continue de citer une déclaration supposément indépendante de la commissaire Lucki, une déclaration qui a probable-

Questions orales

ment été approuvée par le bureau du ministre de la Sécurité publique avant d'être émise. Essentiellement, le ministre se cite lui-même et il met en doute l'intégrité des enquêteurs.

Quand le Cabinet du premier ministre et le bureau du ministre de la Sécurité publique ont-ils approuvé la déclaration de la commissaire, que le ministre utilise maintenant pour se défendre?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le député l'ignore peut-être, mais la commissaire de la GRC est indépendante du gouvernement, et la loi interdit toute ingérence dans son travail.

Je rappelle au député que, mardi dernier, la commissaire a émis sa propre déclaration, où elle a déclaré sans équivoque que...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois interrompre le ministre. Même à environ 20 pieds de lui, j'ai de la difficulté à l'entendre.

Je demanderais au ministre de poursuivre, mais si la situation perdure, il devra reprendre du début.

L'hon. Bill Blair: Monsieur le Président, j'informais la Chambre de la déclaration émise mardi par la commissaire, où elle disait ceci: « Je prends le principe de l'indépendance de la police extrêmement au sérieux, et il a été et continuera d'être pleinement respecté dans toutes les interactions. »

C'est la vérité, et il n'y a eu aucune ingérence dans cette affaire, tout comme il n'y a jamais eu d'ingérence de la part du gouvernement actuel dans quelque opération policière que ce soit.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, l'affaire est très grave et révoltante. Un officier supérieur de la GRC, Darren Campbell, nous affirme qu'il y a eu de l'ingérence politique partisane dans la tragédie qui est survenue en Nouvelle-Écosse. C'est tout à fait révoltant et même dégueulasse.

Bien des gens ont confiance en M. Campbell, dont nous. Le *Globe and Mail* cite l'ancien grand patron de la GRC, Bob Paulson, selon lequel Darren Campbell est un des meilleurs enquêteurs de l'équipe, un officier extrêmement fiable et d'une très grande intégrité. Pourquoi le ministre ne croit-il pas M. Campbell?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à préciser très clairement que je ne mets aucunement en doute l'intégrité ou l'honnêteté du surintendant. Je connais très bien l'ancien commissaire Paulson et je le crois sur parole quand il loue l'intégrité de cet agent. Toutefois, je tiens simplement à rappeler à la Chambre qu'il n'y a pas eu d'ingérence dans cette affaire et que la commissaire a émis une déclaration où elle confirme également qu'il n'y a pas eu d'ingérence dans cette affaire. Ce sont les simples faits.

Questions orales

● (1435)

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, voici justement les faits: on a un ministre qui dit qu'il n'a pas fait d'ingérence et on a un haut gradé de la GRC, M. Campbell, qui dit que, oui, il y a eu de l'ingérence politique à ce sujet. Qui dit vrai?

Il y a des gens très sérieux qui disent que M. Campbell a raison. Entre autres, encore dans le *Globe and Mail*, Peter Lepine a dit: « J'ai suivi Darren Campbell depuis ses débuts. C'est un policier extrêmement compétent et bien préparé pour les enquêtes majeures. » À choisir entre le ministre et M. Campbell, le Parti conservateur choisit M. Campbell.

Pourquoi le ministre refuse-t-il d'affirmer la vérité?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, si j'ai bien compris, le surintendant Campbell a parlé d'une conversation — à laquelle nous n'avons pas participé — qu'il a eue avec la commissaire. Je ne mets aucunement en question l'intégrité de cet homme. Je crois savoir qu'il s'agit d'un agent de police exemplaire.

Je tiens à être très clair: il n'y a eu aucune ingérence dans ce dossier, comme la commissaire l'a confirmé mardi dans sa déclaration.

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est tombé plus bas que jamais pour faire adopter un projet de loi à toute vitesse.

Selon le surintendant Campbell, la commissaire Lucki a dit à la GRC qu'elle avait promis au ministre de la Sécurité publique et au bureau du premier ministre que les forces de l'ordre divulgueraient des renseignements sur les types d'armes à feu utilisées dans la fusillade, car cela permettrait d'accélérer l'adoption du projet de loi imminent du gouvernement sur le contrôle des armes à feu.

Le premier ministre admettra-t-il qu'il s'est servi de la souffrance et de la mort de Néo-Écossais pour promouvoir ses intérêts politiques?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, cet énoncé est complètement faux. D'ailleurs, je rappelle à la Chambre que le gouvernement a promis aux Canadiens, à l'été 2019, que nous resserrerions le contrôle des armes à feu et que nous interdirions les fusils d'assaut de type militaire...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je dois interrompre le ministre.

Le ministre peut reprendre du début.

L'hon. Bill Blair: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, malheureusement, les commentaires du député sont complètement faux. D'ailleurs, je rappelle à la Chambre que le gouvernement a promis aux Canadiens, à l'été 2019, que nous resserrerions le contrôle des armes à feu et que nous interdirions les fusils d'assaut de type militaire.

Lorsque le premier ministre m'a nommé ministre de la Sécurité publique, il m'a enjoint, dans la lettre de mandat qu'il m'a remise, à interdire les fusils d'assaut de type militaire. Nous avons fait cette promesse aux Canadiens et nous l'avons tenue.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Monsieur le Président, des notes manuscrites prises lors de la rencontre du 28 avril avec la commissaire de la GRC et le surintendant Campbell indiquent que la commissaire a promis de rendre publiques des informations concernant une enquête criminelle en cours afin de soutenir une annonce, alors imminente, concernant le contrôle des armes à feu. Le ministre de la Protection civile soutient à la Chambre qu'il n'y a pas eu d'ingérence, mais le premier ministre vient d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'ingérence indue. Le récit des faits évolue.

La commissaire a collaboré avec le gouvernement pour faire avancer le programme politique de ce dernier. Le ministre nie-t-il ces faits?

Le Président: Avant que nous passions à la réponse, je tiens à rappeler deux choses. Je demande aux députés, premièrement, de faire preuve de respect les uns envers les autres et, deuxièmement, lorsqu'ils font des déclarations à la Chambre, de choisir judicieusement les termes qu'ils emploient pour qualifier leurs collègues. J'entends de part et d'autre du parquet des qualificatifs absolument inadmissibles. Je rappelle à tous d'être judicieux dans le choix de leurs paroles. Nous tenons à partir pour la relâche estivale sur une note positive.

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, il serait peut-être utile que je fasse lecture de toute la déclaration que la commissaire de la GRC a publiée mardi.

La commissaire écrit ceci:

Il est important de souligner qu'il est nécessaire de communiquer l'information au ministre de la Sécurité publique et de l'informer, particulièrement dans le cas d'une fusillade de masse en sol canadien. Cela est une procédure standard, et n'a aucune incidence sur l'intégrité des enquêtes en cours ou d'interférer avec l'indépendance de la GRC.

La commissaire conclut en affirmant ceci:

Je prends le principe de l'indépendance de la police extrêmement au sérieux, et il a été et continuera d'être pleinement respecté dans toutes les interactions.

Il n'y a eu aucune ingérence.

* * *

[Français]

LES PASSEPORTS

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, il n'y a personne de surpris dans la crise des passeports.

Le syndicat avait averti le gouvernement dès janvier; c'était prévisible. Depuis 2018, le gouvernement a supprimé 450 postes aux passeports. En pleine crise, les 600 embauches dont nous parle le ministre ne sont pas une augmentation de service, c'est un juste un retour au niveau d'avant la pandémie. On est en crise et cela exige un effort de crise.

Quand le ministre va-t-elle déployer assez de monde pour ouvrir les bureaux, sept jours sur sept?

● (1440)

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, les bureaux de passeport sont ouverts les fins de semaine dans les centres urbains les plus occupés. C'est justement pour assurer que les personnes qui ont besoin de leur passeport de manière urgente le reçoivent.

Questions orales

Nous avons embauché 600 personnes depuis janvier. Nous sommes en train d'embaucher 600 personnes de plus. Nous sommes en train de réaffecter des centaines de personnes de Service Canada et d'autres organisations, y compris de l'Agence du revenu du Canada, Statistiques Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et d'autres bureaux.

Nous mettons tout en place pour régler cette situation qui est vraiment inacceptable pour les Canadiens.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, ce n'est pas ça, la situation; le syndicat les cherche, les 600 personnes. Il en ont trouvé cinq au complexe Guy-Favreau. On repassera.

Le syndicat prévoit un retour à la normale seulement en octobre. Le chaos ne peut pas durer encore quatre mois. La ministre peut appeler à l'aide des personnes à la retraite. Elle peut déplacer des ressources d'autres ministères. Elle peut créer une formation éclair pour les nouveaux agents. Au gros minimum, elle peut laisser entrer les gens qui dorment dehors et s'assurer qu'ils sont traités humainement, quitte à louer des salles. C'est cela, gérer une crise.

Qu'est-ce que la ministre attend?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous avons déjà fait toutes ces choses que mon honorable collègue demande. En effet, cela prend 15 semaines pour former un agent de passeport. C'est déjà en place depuis des mois. La première classe d'agents de passeport commencera lundi. Ce n'est pas quelque chose qui change dès le lendemain. C'est déjà en place.

La situation à Montréal s'est améliorée aujourd'hui. À Laval et à Saint-Laurent, on a veillé à ce que tout le monde reçoive un rendez-vous. Au complexe Guy-Favreau, on est en train de s'assurer que les centaines de personnes présentes reçoivent leur rendez-vous.

Nous allons continuer de tout mettre en place, justement pour servir les Canadiens.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, il y a un écart entre les déclarations et les images. La crise des passeports, ce n'est pas juste un fiasco administratif. Il y a des gens à bout de nerfs dans la pluie au moment où se parle. Il y a des gens qui manquent les funérailles de leurs parents. Il y a des gens qui perdent des contrats de travail. Le message de la ministre à ces gens-là, en gros, c'est « votre appel est important pour nous. »

Quand est-ce que les gens dans les files d'attente vont avoir l'impression que c'est vrai que leur situation est prise au sérieux?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons cette situation vraiment au sérieux. C'est exactement la raison pour laquelle nous avons changé la stratégie à Montréal. La situation à Montréal est extraordinaire. Elle est différente d'ailleurs au pays.

Au cours des 7 derniers jours, il y a eu entre 1 500 et 2 000 personnes à l'extérieur des bureaux de passeport. Chaque personne qui est en file aujourd'hui a reçu un billet de rendez-vous, soit pour aujourd'hui, soit pour demain, samedi ou même dimanche, justement pour s'assurer qu'ils reçoivent leur passeport.

C'est ce que nous voulons et c'est ce que nous faisons.

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Protection civile a fait de l'ingérence politique dans une enquête sur une tuerie afin de faire avancer le programme politique de son propre parti. Le surintendant Darren Campbell de la GRC a observé cette ingérence de ses propres yeux, mais le ministre prétend qu'il a tout inventé. L'ancien commissaire de la GRC, M. Paulson, a déclaré que le surintendant Darren Campbell est l'un des meilleurs enquêteurs de la GRC et un agent très fiable et d'une très grande intégrité.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire le ministre plutôt qu'un agent de la GRC très respecté?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai absolument aucun doute que le surintendant Campbell est un agent exemplaire et je n'ai aucunement l'intention de remettre en question son intégrité. Toutefois, je tiens également à préciser très clairement qu'il n'y a eu aucune ingérence dans cette affaire, pour quelque raison que ce soit.

En ce qui concerne l'interdiction des fusils d'assaut, c'est une mesure que nous étions fermement résolus à mettre en œuvre. Le meurtre brutal de 22 Canadiens à l'aide d'armes à feu a renforcé notre détermination à assurer la sécurité des Canadiens et à tenir notre promesse.

• (1445)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, il n'est pas surprenant d'entendre que le ministre et le premier ministre ont fait pression sur la commissaire de la GRC pour qu'elle se plie à leurs exigences. Rappelons que le commissaire à l'éthique a jugé le premier ministre coupable d'ingérence politique lorsqu'il a fait pression sur l'ancienne procureure générale Jody Wilson-Raybould pour qu'elle se plie à ses exigences et que Mme Wilson-Raybould a été congédiée parce qu'elle a dit non.

Maintenant, le ministre accuse le surintendant Darren Campbell, qui a une excellente réputation, d'avoir simplement inventé une histoire. Comment le ministre peut-il s'attendre à ce que les Canadiens croient son gouvernement, qui contrevient aux règles d'éthique et qui est entaché de scandales, plutôt qu'un officier de la GRC qui jouit d'une excellente réputation?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, malheureusement, la seule chose qui est inventée est sa critique du surintendant Campbell; je n'en ai aucune à formuler. Je suis absolument certain que cet homme est un policier exemplaire et un homme intègre et je n'ai aucune critique à formuler à son égard. Ce que je dis à la Chambre, cependant, c'est qu'il n'y a eu aucune ingérence dans cette affaire. Aucune pression n'a été exercée sur la commissaire pour quelque raison que ce soit, et la commissaire a...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Je dois interrompre le député un instant, encore une fois.

Mme Melissa Lantsman: Laissez-le recommencer, ça va.

Le Président: Je vais suivre le conseil de la députée et laisser le ministre recommencer.

Questions orales

L'hon. Bill Blair: Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir réfuter, à vrai dire, une information erronée qui a été diffusée par le député d'en face.

Je n'ai pas émis de critique et je ne le ferai pas. Je n'ai absolument aucun reproche à faire au superintendant Campbell, qui est selon moi, à la lumière de tout ce que l'on sait, un agent exemplaire. Je ne remets pas en question son intégrité.

Cependant, je tiens à être très clair: il n'y a pas eu d'ingérence dans ce dossier. Aucune pression n'a été faite à l'endroit de la commissaire de la GRC. D'ailleurs, la commissaire a elle-même confirmé, dans la déclaration qu'elle a émise mardi, qu'elle n'avait fait l'objet d'aucune pression.

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le Président, Lia Scanlan, directrice des communications de la GRC, a déclaré que la commissaire Lucki avait agi tout simplement sous le coup d'une pression politique, que la situation était entièrement attribuable à l'intervention du ministre et du premier ministre, et que la commissaire n'avait pas opposé de résistance.

Le ministre a dit qu'il fait confiance à ces membres de la GRC. Il affirme qu'il appuie la commissaire. Ma question est la suivante: qui ne dit pas la vérité?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, si le député pouvait cesser de faire du cinéma, j'inviterais les députés à lire la déclaration émise mardi par la commissaire, où elle indique très clairement qu'il n'y a pas eu ingérence.

Cependant, je rappelle à la Chambre que les Canadiens, notamment ceux qui ont été directement touchés par la tragédie en cause, ont exprimé de sérieuses réserves quant à la façon dont la GRC a communiqué de l'information au public et le moment où elle l'a fait. En réponse aux réserves exprimées par les victimes et les familles touchées par cette terrible tragédie, le gouvernement a précisé, dans l'ordre de renvoi, que la Commission des pertes massives devait examiner les méthodes de communication qui avaient été employées pendant et après les événements. La Commission entendra des témoignages sous serment, et ses conclusions seront utiles pour fournir des informations justes aux familles touchées par cette terrible tragédie.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, les familles qui ont perdu des êtres chers dans la pire fusillade de l'histoire du Canada veulent des réponses. Il est inacceptable qu'un gouvernement compromette cette enquête. Les Néo-Écossais ont assez souffert. Il y a de très graves allégations d'ingérence dans l'enquête de la GRC pour favoriser les intérêts politiques des libéraux.

Hier, le ministre a mis en doute l'exactitude de ces allégations, mais un ancien commissaire de la GRC fait foi de leur intégrité.

Le ministre peut-il faire preuve de transparence et expliquer quel rôle le Cabinet du premier ministre a joué dans cette enquête?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion d'expliquer au député que le Cabinet du premier ministre et le bureau du ministre de la Sécurité publique ne se sont aucunement ingérés dans les affaires de la GRC et qu'ils n'ont aucunement fait pression sur celle-ci afin qu'elle prenne des décisions opérationnelles en ce qui concerne l'enquête ou les communications de la GRC au sujet de l'enquête.

Nous avons entendu des critiques et des réserves très sérieuses émises par les familles des victimes de cette terrible tragédie et par des habitants des quatre coins de la Nouvelle-Écosse au sujet des communications qui ont eu lieu pendant et après cet événement. C'est précisément pour cette raison que nous avons confié à la Commission des pertes massives la tâche d'étudier expressément les communications qui ont eu lieu pendant et après cet événement parce que ces familles méritent...

Le Président: Le député de Vancouver Kingsway a la parole.

* * *

LA SANTÉ

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, des experts de la santé sonnent l'alarme. D'après l'Association médicale canadienne, notre système de santé est en train de s'effondrer. Des travailleurs de la santé tombent d'épuisement professionnel grave et choisissent de quitter leur profession. Des patients sont traités dans leur voiture. D'autres attendent un diagnostic depuis des mois et souffrent sans recevoir de soins. Malgré cela, les libéraux brillent par leur absence.

Le gouvernement convoquera-t-il, dès maintenant, une rencontre avec les provinces et les territoires dans le but de trouver des solutions à la pénurie critique de personnel dans le secteur de la santé et de fournir un financement fédéral considérable, stable et durable pour soutenir les soins de santé offerts aux Canadiens?

• (1450)

L'hon. Jean-Yves Duclos (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir l'occasion d'aborder ce sujet. Au cours des dernières semaines et des derniers mois, nous avons eu beaucoup de discussions avec mes collègues les ministres de la Santé, et beaucoup de choses ont bougé.

Il est vrai que les travailleurs de la santé sont écrasés, physiquement et mentalement, par la COVID-19 et beaucoup d'autres enjeux graves. J'aurai d'ailleurs une autre conversation avec mes collègues les ministres de la Santé cet après-midi; nous parlerons de nombreux sujets, dont celui-là.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Monsieur le Président, bien que de nombreux Canadiens soient aux prises avec des problèmes de santé mentale, certains groupes au Canada sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés disproportionnées pour accéder à des soutiens en matière de santé mentale. Récemment, la ministre de la Santé mentale et des Dépendances a annoncé un investissement de 8,6 millions de dollars pour soutenir les programmes communautaires de promotion de la santé mentale, ce qui permettra d'accroître l'équité en matière de santé, de s'attaquer aux déterminants de la santé sous-jacents et d'améliorer les soutiens.

La ministre pourrait-elle informer la Chambre à propos du financement annoncé par le gouvernement et destiné à promouvoir la santé mentale des Canadiens?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Kitchener—Conestoga de la question et de son travail sans relâche pour défendre la cause de la santé mentale, mais aussi pour faire valoir l'importance de la musique et des arts.

Questions orales

Nous sommes déterminés à lutter contre les disparités et à promouvoir une santé mentale positive. Le financement a permis de créer des systèmes de soutien complets pour les personnes qui en ont besoin. Investir dans les projets communautaires visant la santé mentale des enfants, des jeunes, des réfugiés, des nouveaux arrivants et de leurs soignants fait partie intégrante de notre approche holistique de la guérison.

Nous continuerons à soutenir les projets qui ont le potentiel d'améliorer les résultats sur la santé et nous soutiendrons la santé mentale et la lutte contre la toxicomanie des gens dans tout le pays.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, le taux d'inflation a atteint un nouveau sommet de 7,7 %. Cette semaine, le prix de l'essence à Dryden est de 2,15 \$ le litre. Le litre d'essence coûte 2,20 \$ à Kenora et plus de 2,30 \$ à Red Lake et à Sioux Lookout, mais le gouvernement du Canada est le seul parmi les pays du G7 à ne pas envisager d'offrir une aide immédiate à la pompe.

Quand le gouvernement va-t-il s'attaquer sérieusement à la crise de l'abordabilité et proposer un vrai plan de lutte contre l'inflation?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, le gouvernement du Canada se concentre surtout sur deux éléments. Premièrement, il se penche sur les problèmes d'abordabilité qui touchent les Canadiens. C'est quelque chose d'essentiel pour tous les ministériels de ce côté-ci de la Chambre. Ma collègue, la ministre des Finances a mis en œuvre plusieurs initiatives pour aider les Canadiens à composer avec la crise de l'abordabilité.

Nous participons aussi aux efforts internationaux pour résoudre la crise de l'insécurité énergétique en augmentant la production de pétrole et de gaz, de concert avec nos homologues des États-Unis, du Brésil et d'autres pays afin de stabiliser les marchés mondiaux de l'énergie et de faire baisser les prix.

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, les Canadiens ont appris une nouvelle encore plus terrible sur une situation causée par le gouvernement. Le taux d'inflation a grimpé à 7,7 % en mai. Cela inclut une hausse du prix de l'essence de 12 % et une hausse de la facture d'épicerie de 9,7 %: des produits de première nécessité pour les familles de travailleurs de ma circonscription.

Quand le gouvernement néo-démocrate—libéral admettra-t-il enfin que son plan de jeter de l'huile sur le feu avec ses dépenses excessives et effrénées nuit aux Canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs doivent vraiment choisir une position concernant la politique économique. La moitié du temps, ils proposent des dépenses fiscales, mais l'autre moitié, ils nous accusent de dépenser trop d'argent pour soutenir les Canadiens.

Pendant la COVID, nous avons effectivement soutenu les Canadiens, et c'était la bonne chose à faire. Nous avons une politique résolument axée sur la relance de l'emploi. Elle a donné des résultats: le Canada a récupéré 117 % des emplois par rapport à seulement 96 % aux États-Unis.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, cette réponse est complètement déconnectée de la réalité des Canadiens.

La dernière fois que l'inflation a atteint un taux aussi élevé, mes parents faisaient l'achat de notre premier four à micro-ondes, le premier ministre portait le même nom de famille que le premier ministre actuel et *Joanie Loves Chachi* était le nouveau téléroman. Notre taux d'inflation de 7,7 % n'est pas seulement une statistique. Un sondage Ipsos révèle que de plus en plus de Canadiens estiment que leur qualité de vie diminue. Un père de ma circonscription dit qu'il en coûte maintenant 400 \$ par semaine pour nourrir sa famille de cinq membres et qu'il saute des repas pour que ses enfants puissent manger.

Quand le gouvernement cessera-t-il de donner toutes sortes d'excuses, quand cessera-t-il de rejeter le blâme sur les autres et quand s'attaquera-t-il au problème de l'inflation?

• (1455)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons tout à fait à quel point la hausse du coût de la vie est difficile pour les Canadiens. Je dirai tout d'abord qu'avoir un emploi est ce qu'il y a de plus important, pour la plupart des Canadiens, afin d'avoir les moyens d'assumer le coût de la vie. Voilà pourquoi nous avons travaillé très fort pour abaisser le taux de chômage à 5,1 %.

Par ailleurs, je sais que les Canadiens sont intelligents et je sais qu'ils comprennent que l'inflation est un phénomène mondial. L'inflation est attribuable à Vladimir Poutine, et les Canadiens le savent.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le Président, l'inflation est peut-être à plus de 7 % à l'échelle nationale, mais elle est à plus de 8 % en Colombie-Britannique. De tels taux n'ont pas été vus depuis que Trudeau père était au pouvoir. Les familles de Mission—Matsqui—Fraser Canyon peinent à payer l'épicerie. Elles en arrachent avec le prix de l'essence, qui est à 2,30 \$ le litre, et elles n'ont même plus les moyens d'aller travailler, mais le gouvernement refuse d'agir.

La semaine dernière, l'économiste en chef de la Banque Scotia a en gros affirmé ceci: « Gouvernement du Canada? Reprends le contrôle de tes dépenses. »

Si les libéraux n'écoutent pas les conseils des conservateurs, vont-ils au moins écouter l'un des principaux économistes du Canada et arrêter de fourrer les Canadiens?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre.

Je rappelle aux députés de bien choisir les termes qu'ils emploient, en faisant comme s'ils étaient devant une classe remplie d'élèves. Je suis certain que personne ne voudrait que ce genre de langage soit employé dans une classe. Des enfants nous regardent, alors essayons de garder nos propos convenables.

À l'ordre.

La vice-première ministre a la parole.

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement comprend tout à fait que les restrictions budgétaires constituent un élément important de la lutte contre l'inflation.

Questions orales

Nous l'avons prouvé dans le budget présenté en avril, comme en témoigne le maintien de la cote AAA du pays par S&P. D'ailleurs, le Canada est premier au sein du G7, à égalité avec les États-Unis, pour ce qui est de la rapidité de l'assainissement des finances publiques et la réduction du déficit.

Je sais que le député d'en face a fait campagne l'année dernière, alors je lui rappellerais que, pendant la campagne électorale, les conservateurs avaient promis plus de dépenses et un déficit plus important que nous.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, le fédéral vole 350 millions de dollars qu'il avait promis aux municipalités pour leurs infrastructures vertes et le transport en commun dans une entente signée avec Québec. Le fédéral a renié sa signature et il a mis l'argent dans ses poches.

Le Bloc québécois dénonçait déjà la situation, mais, aujourd'hui, c'est l'Union des municipalités du Québec et la mairesse de Montréal qui demandent à ce que l'entente soit respectée. Une entente signée pour laquelle l'argent n'est pas versé, c'est du vol. Est-ce que le gouvernement va finir par nous donner les 350 millions de dollars auxquels nous avons droit?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de la question de mon collègue.

Naturellement, nous restons en contact avec le gouvernement du Québec sur plusieurs priorités, même sur le fonds fédéral que l'honorable député a mentionné. Nous allons vérifier et finaliser lesdits détails de cette entente fédérale pour bâtir sur toutes les réussites et les succès de notre collaboration avec le gouvernement du Québec.

M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, le ministre a dit en comité il y a deux semaines que le Québec ne toucherait pas un cent des 350 millions de dollars. Or, aujourd'hui, d'autres gens disent qu'ils veulent cet argent.

Ottawa n'a pas juste volé 350 millions de dollars en reniant sa signature, il a aussi, de façon unilatérale, devancé la date limite de deux ans pour lui soumettre des projets en infrastructure.

Cela veut dire qu'il reste neuf mois au Québec pour se bousculer et soumettre tous les projets possibles pour ne pas perdre les 4 milliards de dollars auxquels il a droit. Sinon, Ottawa va faire la même chose et se mettre le reste de l'argent dans les poches, faisant passer à la trappe les projets d'infrastructure et de transport en commun des municipalités pour lutter contre les changements climatiques.

Ma question est la suivante: le gouvernement va-t-il nous donner l'argent auquel les municipalités et le Québec ont droit?

• (1500)

[Traduction]

Mme Jennifer O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Madame la Présidente, parlons de l'entente. L'entente signée par le Québec prévoit la réalisation des projets que la province voulait que nous financions de manière priori-

taire. Nous aimerions que les fonds d'infrastructure prévus pour le Québec lui soient distribués.

Le député d'en face laisse-t-il vraiment entendre que le Québec tout entier n'aura aucun besoin en infrastructure au cours des trois prochaines années? À mon avis, le Québec a des besoins majeurs à mettre en avant, des besoins auxquels les Québécois aimeraient que nous contribuions à répondre. Nous espérons que le gouvernement du Québec respectera cette entente et qu'il nous informera des projets qu'il juge prioritaires afin que nous puissions distribuer à la province les fonds prévus et...

Le Président: Le député de Banff—Airdrie a la parole.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC): Monsieur le Président, la pomme ne tombe pas loin de l'arbre. La dernière fois que l'inflation a été aussi élevée, le père du premier ministre était au pouvoir.

Un récent sondage Ipsos révèle que 72 % des familles canadiennes avec enfants redoutent de ne pas pouvoir mettre de la nourriture sur la table, et Banques alimentaires Canada rapporte déjà qu'en raison de l'augmentation du coût des aliments, 23 % des Canadiens mangent moins qu'ils ne le devraient. Il existe de nombreuses grandes traditions familiales, mais appauvrir les Canadiens ne devrait pas en faire partie.

Quand le gouvernement tirera-t-il les leçons du passé? Réglera-t-il la crise de l'inflation avant qu'elle ne s'aggrave?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons parfaitement que l'accessibilité financière est un véritable défi pour de nombreuses familles canadiennes. C'est pourquoi nous sommes si heureux d'avoir mis en place, dans le budget de cette année et dans celui de l'année dernière, des mesures d'abordabilité qui sont maintenant accessibles et qui soutiennent actuellement les familles canadiennes de façon significative.

Parlons de l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Elle est offerte depuis avril aux travailleurs pauvres les plus vulnérables, qui peuvent recevoir jusqu'à 2 400 \$.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, comme mon père le disait toujours: « Les temps étaient durs sous le gouvernement Trudeau, dans les années 1980 ». Aujourd'hui, nous avons le plus haut taux d'inflation depuis 1983; il est à 7,7 %. On nous a fait jouer la même vieille cassette, et nous savons que la seule solution proposée par la ministre des Finances est d'augmenter les dépenses et de hausser les impôts. Cela ne fonctionne tout simplement pas. Aujourd'hui, plus de 72 % des Canadiens ont du mal à terminer le mois.

Le gouvernement se soucie uniquement de ses riches amis et de ses donateurs élitistes. Il est vraiment déconnecté des réalités des familles saskatchewanaises. N'est-ce pas là la vérité?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, quand j'étais jeune, on entendait plutôt le dicton: « Les temps sont durs sous les conservateurs », et c'est ce que les Canadiens des Prairies pensent. Je tiens à dire à mes collègues ce qui est vraiment déconnecté de la réalité. Ce qui est...

Questions orales

Le Président: Je dois interrompre la vice-première ministre parce que j'ai de la difficulté à entendre. Je suis entouré de députés de tous les partis qui parlent, et il est très difficile d'entendre le débat. Je vais demander à tout le monde de se calmer. Il semblerait que tous les députés veulent retourner chez eux pour être avec leurs concitoyens. Voyons donc si nous pouvons terminer le débat paisiblement et agréablement pour que nous puissions tous nous quitter pour l'été.

La vice-première ministre a la parole.

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le Président, permettez-moi de dire à mes collègues ce qui est vraiment déconnecté de la réalité. C'est le fait de ne pas comprendre que la principale priorité de la vaste majorité des Canadiens est d'avoir un emploi. C'est pourquoi nous ne nous excuserons jamais d'avoir adopté une approche résolument axée sur l'emploi pour la relance post-COVID. Résultat? Nous avons récupéré 117 % des emplois perdus par rapport aux États-Unis, qui en ont seulement récupéré 96 %.

* * *

• (1505)

LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux veulent justifier l'inflation par des événements internationaux qui échappent à leur contrôle. Ils affirment que la Russie est responsable de la hausse des coûts de la nourriture et du gaz et que les voyageurs sont responsables du chaos dans les aéroports. Ils reprochent aux Canadiens d'attendre trop longtemps pour renouveler leur passeport et ils nous font croire que l'arriéré des demandes d'immigration est causé par la complexité des dossiers. La flambée des prix du logement n'est pas non plus leur faute. Le gouvernement est prompt à s'attribuer le mérite quand tout va bien et à blâmer les autres quand les Canadiens éprouvent des difficultés.

Quelqu'un de l'autre côté peut-il répondre à une question fondamentale et au moins nous dire quand le gouvernement prévoit ramener les gens au travail pour réparer le gâchis qu'il a créé?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je pense que la députée d'en face doit des excuses aux fonctionnaires qui travaillent fort, car à Service Canada, ils sont de retour au bureau depuis des mois pour servir les Canadiens. Ce sont les mêmes personnes qui ont fourni...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir attendre un moment. Veuillez me faire signe lorsque nous pourrions continuer.

Je pense que nous pouvons poursuivre.

La ministre a la parole.

L'hon. Karina Gould: Monsieur le Président, la députée d'en face doit des excuses aux vaillants fonctionnaires, qui travaillent jour après jour au service des Canadiens. Je comprends la frustration des Canadiens. Il y a beaucoup de problèmes en ce moment, et le gouvernement travaille fort pour y remédier.

La seule chose qui me vient à l'esprit après avoir entendu la réponse de la députée, c'est que, contrairement aux gens qui travaillent fort d'un bout à l'autre du pays, lorsque les députés conservateurs travaillaient de la maison, ils ne travaillaient pas.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Encore une fois, je sais que les tensions sont fortes et que tous les députés sont impatients de sortir d'ici, mais s'il vous plaît, choisissons judicieusement nos paroles.

La députée de Dorval—Lachine—LaSalle a la parole.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Monsieur le Président, cette année, la saison des semis a été teintée de stress et d'incertitude pour nos agriculteurs. La hausse du coût des intrants a limité la capacité de nos producteurs à investir dans leurs opérations.

Dans ce contexte particulier, la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire peut-elle informer la Chambre des dernières mesures mises en place pour aider nos agriculteurs?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui une bonne nouvelle pour les producteurs et les productrices agricoles.

J'annonce que nous allons augmenter la portion sans intérêt du Programme de paiements anticipés. Pour deux ans, cela va représenter un montant de 61 millions de dollars. La portion sans intérêt passera de 100 000 \$ à 250 000 \$.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, selon les notes du surintendant Campbell de la GRC, la commissaire Lucki aurait dit à la GRC qu'elle avait promis au ministre de la Sécurité publique et au bureau du premier ministre que son organisation divulguerait quelles armes ont été utilisées dans la fusillade de masse afin de promouvoir le projet de loi sur le contrôle des armes à feu du gouvernement. L'ancien commissaire Paulson de la GRC a dit ceci du surintendant Campbell: « [il] compte parmi les meilleurs enquêteurs de la GRC. C'est un agent extrêmement fiable et d'une intégrité sans faille. Vous ne trouverez aucun agent en service pour dire du mal de Darren Campbell. »

Le ministre croit-il le surintendant Campbell?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis persuadé que nous non plus, nous ne trouverons aucun agent à la retraite pour dire du mal de lui, et je ne le dénigre pas non plus de quelque façon que ce soit.

J'aimerais rappeler aux députés ce passage de la déclaration de la commissaire: « Il est important de souligner qu'il est nécessaire de communiquer l'information au ministre de la Sécurité publique et de l'informer, particulièrement dans le cas d'une fusillade de masse [...] » Elle a ajouté: « Je prends le principe de l'indépendance de la police extrêmement au sérieux, et il a été et continuera d'être pleinement respecté [...] » Il n'y a eu aucune ingérence en l'occurrence.

Questions orales

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, le surintendant Campbell est un agent honnête qui jouit d'une réputation sans faille au sein de la GRC. D'anciens commissaires, sous-commissaires et de nombreux vétérans de la GRC d'un bout à l'autre du Canada s'expriment publiquement pour défendre la valeur de cet homme.

Les notes du surintendant Campbell démontrent que son équipe d'enquêteurs a subi des pressions politiques et de l'ingérence de la part de Brenda Lucki, et que cette dernière agissait au nom du premier ministre et de l'ancien ministre de la Protection civile. Cependant, cette bande d'Ottawa nie s'être immiscée dans le crime le plus tragique de toute l'histoire de la Nouvelle-Écosse. L'enjeu n'est jamais le crime, mais la tentative de camouflage.

Quelqu'un ment et ce n'est pas le surintendant Campbell. Est-ce la commissaire Lucki, le premier ministre, l'ancien ministre ou le trio au complet?

• (1510)

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous ne ferons absolument aucun commentaire sur une conversation qui a eu lieu entre la commissaire et ses subordonnés. Je n'ai absolument aucune raison de remettre en question l'intégrité du surintendant.

Je tiens à rappeler aux députés que la Commission des pertes massives mène présentement une enquête publique indépendante sur les événements survenus en Nouvelle-Écosse. Les questions relatives aux communications qui ont eu lieu sont examinées et des témoins seront convoqués pour répondre aux questions sous serment. Les familles des victimes accordent une très grande importance aux travaux de la Commission des pertes massives, et nous appuyons son travail.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, qu'ont en commun Mark Norman, Jody Wilson-Raybould et Darren Campbell? Leur réputation a été attaquée quand ils ont dit la vérité à ceux qui sont au pouvoir, mais pas avant que les libéraux ne tentent d'embarlificoter les Canadiens à propos des méthodes sournoises qu'ils adoptent pour manipuler le système de justice pénale au Canada. Dans le cas de Campbell, le premier ministre, l'ancien ministre et la commissaire de la GRC restent fidèles à leurs habitudes. Ils ont désigné un bouc émissaire, mais les Canadiens ne sont pas dupes cette fois-ci.

Quand les gens honnêtes cesseront-ils d'être punis? Quand les libéraux cesseront-ils de manipuler le système de justice pénale pour servir leurs intérêts basement politiques?

L'hon. Bill Blair (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'affirme que toute critique du surintendant Campbell ne sert qu'à servir les intérêts basement politiques du député d'en face. Il n'y a pas eu de critique à l'égard du surintendant Campbell, mais un simple énoncé des faits. Le fait est qu'il n'y a tout simplement pas eu d'ingérence dans cette affaire. La commissaire l'a confirmé. Il n'y a eu aucune ingérence, aucune pression, aucune promesse.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Une fois de plus, je rappelle aux députés que, lorsqu'ils accusent quelqu'un, je peux les entendre crier. Il est facile de réduire cela à trois ou quatre voix, et à une en particulier. Je ne veux pas entendre à nouveau l'accusation qui a été proférée.

Le député de Richmond Hill a la parole.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Majid Jowhari (Richmond Hill, Lib.): Monsieur le Président, le Canada accueille à bras ouverts les nouveaux arrivants depuis longtemps et avec fierté. Plusieurs organismes formidables dans ma circonscription, Richmond Hill, fournissent des services de soutien pour aider les gens à s'établir dans leur nouvelle collectivité. Il faut un courage extraordinaire pour s'installer dans un nouveau pays. Ce sont généralement des adultes qui font ce choix, mais nous savons que les enfants et les jeunes nouvellement arrivés peuvent aussi être profondément touchés par cette décision.

C'est particulièrement vrai pour les jeunes qui arrivent au Canada comme réfugiés. Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut-il nous parler des mesures qui sont prises pour que les enfants et les jeunes nouvellement arrivés aient accès à du soutien en santé mentale adapté à leur culture?

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue, qui, je tiens à le souligner, est un champion de la santé mentale, et ce, depuis que je le connais.

Les enfants qui fuient la guerre sont parmi les personnes les plus vulnérables au monde. Je suis très heureux de dire que, plus tôt cette semaine, j'ai pu annoncer que, grâce à un partenariat avec Jeunesse, J'écoute, l'organisme fournira des services en pachto, en dari, en ukrainien et en russe aux nouveaux arrivants en provenance d'Afghanistan et d'Ukraine qui veulent obtenir des services et qui ont besoin de soutien en santé mentale dans leur région.

J'en suis très fier parce que cette initiative fait partie d'un projet de 2 millions de dollars. Au cours des prochaines années, le projet permettra à Jeunesse, J'écoute d'offrir ses services dans plus de 100 langues différentes pour servir les Canadiens et les nouveaux arrivants. Je suis très fier de cet investissement. Je tiens encore une fois à remercier mon collègue de défendre la cause de la santé mentale, en particulier pour les enfants réfugiés au Canada.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

Mme Laurel Collins (Victoria, NDP): Monsieur le Président, les libéraux n'auraient jamais dû acheter l'oléoduc Trans Mountain. Il menace le climat et les côtes canadiennes. Maintenant, le directeur parlementaire du budget, le chien de garde du gouvernement lui-même, a confirmé qu'il fera perdre de l'argent au gouvernement. Chose incroyable, les libéraux avaient promis d'utiliser les profits de l'oléoduc Trans Mountain pour lutter contre la crise climatique. Quelle est leur excuse maintenant?

Perdre de l'argent n'est pas un plan pour financer la lutte contre les changements climatiques. Avec cet oléoduc, tout le monde est perdant, et c'est un échec des libéraux. Ainsi, pourquoi le premier ministre continue-t-il de doubler la mise sur ce gâchis économique et environnemental?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en tant que Canadiens, nous savons à quel point il est important d'acheminer nos ressources vers les marchés et de les vendre à bon prix. La guerre de la Russie en Ukraine est une autre raison pour laquelle le Canada doit se soucier de sa sécurité énergétique et de celle de ses alliés. Le gouvernement n'a pas l'intention de rester en possession de ce projet à long terme. Un processus de désinvestissement sera lancé une fois que le projet sera plus avancé, quand il comportera moins de risques et, surtout, quand les consultations avec les peuples autochtones seront terminées.

* * *

● (1515)

LA FISCALITÉ

M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.): Monsieur le Président, les coûts du carburant continuent de monter en flèche. L'inflation et le prix des aliments sont à leur plus haut niveau en 40 ans. Alors que les Canadiens sont confrontés à des difficultés sans précédent pour joindre les deux bouts, le gouvernement se contente de réannoncer des programmes. Or, cette poudre aux yeux lancée par le gouvernement ne permettra ni de payer l'hypothèque ou le loyer, ni de nourrir les familles.

Le gouvernement va-t-il supprimer sa honteuse taxe sur l'essence à triple superposition? Le président Biden a demandé un congé de trois mois de la taxe fédérale sur l'essence. Le gouvernement s'en est-il rendu compte? Va-t-il faire quelque chose?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question, car elle me donne l'occasion de parler aux Canadiens des mesures que nous avons mises en place pour les aider en matière d'abordabilité. Cette année, nous ferons un versement de 500 \$ pour aider les Canadiens qui ont des difficultés à se loger, car nous savons que l'abordabilité du logement constitue un véritable défi pour beaucoup. Cette année également, les prestations de la Sécurité de la vieillesse vont augmenter de 10 %. Cela signifie que les personnes âgées de 75 ans et plus recevront 815 \$ supplémentaires.

* * *

LE VOL 182 D'AIR INDIA

Le Président: À la suite de discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre, je crois comprendre qu'il y a consentement pour observer un moment de silence en mémoire des victimes du vol 182 d'Air India.

[La Chambre observe un moment de silence.]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 juin, de la motion portant que le projet de loi C-21, Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté le jeudi 25 novembre 2021, la Chambre procédera maintenant au vote par appel

Ordres émanant du gouvernement

nominal différé sur le sous-amendement à la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-21.

[Traduction]

Convoquez les députés.

● (1530)

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 172)

POUR

Députés

Aboultayf	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Benzen	Bergen
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Caputo	Carrie
Chambers	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Doherty	Dowdall
Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
MacKenzie	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzner	Paul-Hus
Perkins	Poillievre
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipleigh
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Waugh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer	

Ordres émanant du gouvernement

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada	Masse
Mathysen	May (Cambridge)
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrisse	Morrissey

Murray	Naqvi
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schiefke	Serré
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudel
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Vignola	Villemure
Vuong	Weiler
Wilkinson	Yip
Zarrillo	Zuberi — 206

PAIRÉS

Députés

Genuis

Joly — 2

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

Le vote suivant porte sur l'amendement.

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le whip du gouvernement a la parole.

[*Français*]

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, tout en souhaitant une bonne fête nationale aux Québécois demain, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les députés libéraux votant contre.

[*Traduction*]

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront en faveur de la motion.

[*Français*]

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera contre.

[*Traduction*]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera contre.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le Parti vert est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera contre.

[Traduction]

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai contre.

[Français]

(L'amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n^o 173)

POUR

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Benzen	Bergen
Berthold	Bezan
Block	Bragdon
Brassard	Calkins
Caputo	Carrie
Chambers	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Doherty	Dowdall
Dreeshen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferri
Findlay	Gallant
Généreux	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmiec
Kram	Kramp-Neuman
Kurek	Kusie
Lake	Lawrence
Lehoux	Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Lloyd	Lobb
MacKenzie	Maguire
Martel	Mazier
McCauley (Edmonton West)	McLean
Melillo	Moore
Morantz	Morrison
Motz	Muys
Nater	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Perkins	Poillievre
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Rood
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shields	Shipley
Small	Soroka
Steinley	Stewart
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vecchio
Vidal	Vien
Viersen	Vis
Wagantall	Warkentin
Wagh	Webber
Williams	Williamson
Zimmer	

CONTRE

Députés

Aldag	Alghabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera
Koutrakis	Kusmierczyk
Kwan	Lalonde
Lambropoulos	Lametti
Lamoureux	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	LeBlanc
Lebouthillier	Lemire
Lightbound	Long
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)

Ordres émanant du gouvernement

MacGregor	MacKinnon (Gatineau)
Martinez Ferrada	Masse
Mathysse	May (Cambridge)
May (Saanic—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod
McPherson	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Morrice	Morrissey
Murray	Naqvi
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
Oliphant	O'Regan
Pauzé	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Powlowski	Qualtrough
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Sahota	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Schieffe	Serré
Shanahan	Sheehan
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Ste-Marie
St-Onge	Sudds
Tassi	Taylor Roy
Thériault	Therrien
Thompson	Trudel
Turnbull	Valdez
Van Bynen	van Koeverden
Vandal	Vandenbeld
Vignola	Villemure
Vuong	Weiler
Wilkinson	Yip
Zarrillo	Zuberi— 206

PAIRÉS

Députés

Genuis

Joly— 2

Le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

Le vote suivant porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le whip du gouvernement a la parole.

• (1535)

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, je vous offre, à vous et à tous mes collègues, mes meilleurs vœux.

Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour que le résultat du vote précédent s'applique à ce vote-ci, les libéraux votant oui.

M. Blaine Calkins: Monsieur le Président, les conservateurs sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et ils voteront contre la motion.

[Français]

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, le Bloc québécois est d'accord pour appliquer le résultat du vote précédent et votera en faveur.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney: Monsieur le Président, le NPD est d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera pour.

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, les verts sont d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et il votera oui.

M. Kevin Vuong: Monsieur le Président, je suis d'accord pour que le résultat du vote précédent s'applique et je voterai pour.

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 174)

POUR

Députés

Aldag	Alhabra
Ali	Anand
Anandasangaree	Angus
Arseneault	Arya
Ashton	Atwin
Badawey	Bains
Baker	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Bérubé	Bibeau
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Blois	Boissonnault
Boulerice	Bradford
Brière	Brunelle-Duceppe
Cannings	Carr
Casey	Chabot
Chagger	Chahal
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cormier
Coteau	Dabrusin
Damoff	Davies
DeBellefeuille	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Dong
Drouin	Dubourg
Duclos	Duguid
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Erskine-Smith	Fergus
Fillmore	Fisher
Fonseca	Fortier
Fortin	Fragiskatos
Fraser	Freeland
Fry	Gaheer
Garneau	Garon
Garrison	Gaudreau
Gazan	Gerretsen
Gill	Gould
Green	Guilbeault
Hajdu	Hardie
Hepfner	Holland
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Johns	Jones
Jowhari	Julian
Kayabaga	Kelloway
Khalid	Khera

Travaux de la Chambre

Koutrakis	Kusmierczyk	Kurek	Kusie
Kwan	Lalonde	Lake	Lawrence
Lambropoulos	Lametti	Lehoux	Lewis (Essex)
Lamoureux	Lapointe	Lewis (Haldimand—Norfolk)	Liepert
Larouche	Lattanzio	Lloyd	Lobb
Lauzon	LeBlanc	MacKenzie	Maguire
Lebouthillier	Lemire	Martel	Mazier
Lightbound	Long	McCauley (Edmonton West)	McLean
Longfield	Louis (Kitchener—Conestoga)	Melillo	Moore
MacAulay (Cardigan)	MacDonald (Malpeque)	Morantz	Morrison
MacGregor	MacKinnon (Gatineau)	Motz	Muys
Martinez Ferrada	Masse	Nater	O'Toole
Mathysen	May (Cambridge)	Patzner	Paul-Hus
May (Saanich—Gulf Islands)	McDonald (Avalon)	Perkins	Poilievre
McGuinty	McKay	Rayes	Redekopp
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLeod	Reid	Rempel Garner
McPherson	Mendès	Richards	Rood
Mendicino	Miao	Ruff	Scheer
Michaud	Miller	Schmale	Seeback
Morrice	Morrissey	Shields	Shiple
Murray	Naqvi	Small	Soroka
Ng	Noormohamed	Steinley	Stewart
Normandin	O'Connell	Strahl	Stubbs
Oliphant	O'Regan	Thomas	Tochor
Paucé	Perron	Tolmie	Uppal
Petitpas Taylor	Plamondon	Van Popta	Vecchio
Powlowski	Qualtrough	Vidal	Vien
Robillard	Rodriguez	Viersen	Vis
Rogers	Romanado	Wagantall	Warkentin
Sahota	Saks	Waugh	Webber
Samson	Sarai	Williams	Williamson
Savard-Tremblay	Scarpaleggia	Zimmer — 115	
Schiefke	Serré		
Shanahan	Sheehan		
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)		
Simard	Sinclair-Desgagné		
Singh	Ste-Marie		
St-Onge	Sudds		
Tassi	Taylor Roy		
Thériault	Therrien		
Thompson	Trudel		
Turnbull	Valdez		
Van Bynen	van Koeverden		
Vandal	Vandenbeld		
Vignola	Villemure		
Vuong	Weiler		
Wilkinson	Yip		
Zarrillo	Zuberi — 206		

CONTRE

Députés

Aboulttaif	Aitchison
Albas	Allison
Arnold	Baldinelli
Barlow	Barrett
Benzen	Bergen
Berthold	Bezan
Bloch	Bragdon
Brassard	Calkins
Caputo	Carrie
Chambers	Chong
Cooper	Dalton
Dancho	Davidson
Deltell	d'Entremont
Doherty	Dowdall
Dreeschen	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Ellis	Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Falk (Provencher)
Fast	Ferreri
Findlay	Gallant
Généreux	Gladu
Godin	Goodridge
Gourde	Gray
Hallan	Hoback
Jeneroux	Kelly
Kitchen	Kmieć
Kram	Kramp-Neuman

PAIRÉS

Députés

Genius Joly — 2

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la sécurité publique et nationale.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, vous serez heureux d'apprendre — et je suis sûr que les pages en seront ravis également — que je fais le ménage de mon bureau...

Le Président: À l'ordre.

Nous avons tous très hâte de retourner dans nos circonscriptions, mais le leader parlementaire de l'opposition a des questions très importantes à poser, et nous devrions nous assurer que tous pourront les entendre.

Le leader parlementaire de l'opposition a la parole.

M. John Brassard: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, vous serez heureux d'apprendre, tout comme les pages sans doute, que j'ai entrepris de nettoyer le désordre sur mon pupitre.

Travaux de la Chambre

Avant de poser ma question du jeudi, je tiens à vous dire, au nom de toute la famille conservatrice, à quel point il est merveilleux de vous revoir après tout ce que vous avez vécu. Vous reprenez des forces et recouvrez la santé ainsi que votre voix, assurément, et c'est très bien. Nous sommes contents que votre rétablissement progresse bien.

J'aimerais également remercier le vice-président et les vice-présidentes adjointes, de même que le personnel du greffier et le greffier lui-même, le personnel de l'administration ainsi que tous ceux qui appuient notre travail au Parlement.

Je sais que les deux dernières années n'ont pas été faciles, alors je tiens à remercier de leur excellent travail les préposés au nettoyage, les cuisiniers, les chauffeurs d'autobus, le Service de protection parlementaire, bref, tout le monde. Merci à tous.

Je prends un instant pour remercier personnellement le personnel de mon bureau de circonscription à Barrie—Innisfil et le personnel de mon bureau sur la Colline du Parlement.

Je remercie également l'équipe qui m'appuie dans mes fonctions de leader à la Chambre, que j'ai assumées au début février, et qui soutient le travail que j'effectue au nom de mes collègues.

Nous ne pourrions tout simplement pas y arriver sans leur aide et certainement pas sans leurs conseils.

Voici ma question pour le leader du gouvernement à la Chambre: peut-il dire à la Chambre et aux Canadiens ce que seront les travaux de la Chambre?

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de souhaiter à mon collègue d'en face et, en fait, à tous les députés de la Chambre, un été très festif et sécuritaire. J'espère que chacun pourra passer du temps avec sa famille et se ressourcer, passer du temps avec ses concitoyens et les personnes qui lui sont chères et nourrir les relations qui lui tiennent à cœur. J'espère que nous reviendrons reposés et pleins d'énergie pour travailler ensemble à l'automne.

Monsieur le Président, permettez-moi de reprendre les commentaires du leader parlementaire de l'opposition en disant combien il est merveilleux de vous voir en si bonne forme. J'espère que vous profiterez vous aussi de l'été. Je tiens à vous remercier, ainsi que toute votre équipe.

Je veux aussi remercier le greffier de la Chambre pour son travail, ainsi que les agents du Bureau, les interprètes, les pages, les personnes qui travaillent dans les différents secteurs de l'Administration de la Chambre, le Service de protection parlementaire et tous les membres du personnel qui, jour après jour, nous aident avec compétence à faire notre travail dans cette enceinte. Nous sommes vraiment impressionnés par tout ce qu'ils font.

Je veux remercier, de notre côté, les équipes formidables qui m'offrent leur soutien ainsi qu'au whip, au bureau du whip et au bureau du leader à la Chambre. Je tiens à remercier le personnel extraordinaire que nous avons et, en fait, tout le personnel qui appuie l'ensemble des députés pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions. Nous avons tous une dette énorme envers les employés qui travaillent pour nous. Nous savons qu'ils font un grand sacrifice pour nous tous au quotidien.

Enfin, je propose que, conformément à l'ordre adopté le lundi 2 mai, la Chambre s'ajourne maintenant jusqu'au lundi 19 septembre 2022.

● (1540)

Le Président: Si le député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire demander un vote par appel nominal ou que la motion soit adoptée avec dissidence, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Le député de Wellington—Halton Hills a la parole.

L'hon. Michael Chong: Monsieur le Président, je demande que la motion soit adoptée avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

Le Président: La Chambre s'ajourne donc au lundi 19 septembre 2022, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

Je profite de l'occasion pour souhaiter un bon été à tout le monde. J'espère que tous les députés passeront du temps en compagnie de leur famille et des gens de leur circonscription. Nous sommes impatients de les revoir en septembre.

[Français]

Merci beaucoup à tous.

(La séance est levée à 15 h 41.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 23 juin 2022

Privilège

L'interruption des délibérations — Décision de la présidence

Le Président 7211

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Lamoureux 7211

Motion 7211

Adoption de la motion 7213

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Ordre relatif aux travaux de la Chambre et de ses comités

Motion portant que le débat ne soit plus ajourné

M. Holland 7213

Motion 7213

M. Brassard 7213

M. Thériault 7214

M. Julian 7214

M. Blois 7214

M. Morrice 7215

Mme Rood 7215

M. Champoux 7215

Mme Gazan 7216

M. Caputo 7216

M. Trudel 7216

Mme Zarrillo 7217

Mme Goodridge 7217

M. Therrien 7217

M. Fergus 7218

Adoption de la motion 7219

Reprise de l'étude de la motion

Motion 7219

M. Brassard 7219

M. Blois 7222

M. Ste-Marie 7223

Mme Mathysen 7223

M. Steinley 7224

Mme May (Saanich—Gulf Islands) 7224

M. Gerretsen 7224

M. Therrien 7225

M. Lamoureux 7226

M. Barrett 7227

M. Lauzon 7227

M. Ste-Marie 7227

Mme Mathysen 7228

M. Gerretsen 7229

M. Deltell 7229

M. Garon 7229

Adoption de la motion 7231

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme

M. Arya 7231

Le représentant du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada

Mme Sgro 7231

Le représentant du Bureau économique et culturel de Taipei au Canada

M. Scheer 7231

Les jeunes d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia

Mme Michaud 7231

Mark Fishman

M. Zuberi 7232

Les diplômés de Fundy Royal

M. Moore 7232

Les autobus à zéro émission dans la région de Durham

M. Turnbull 7232

Des félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite

M. Dhaliwal 7232

Le projet de loi C-21

M. Melillo 7232

Le hockey au Canada

M. Blois 7233

Le personnel du bureau de circonscription

M. McLean 7233

Les aînés

Mme Gallant 7233

La Journée nationale du souvenir des victimes de terrorisme

M. Noormohamed 7233

Le soutien en santé mentale accordé aux réfugiés

Mme Collins (Victoria) 7234

La coopérative La Brunante

Mme Larouche 7234

La responsabilité gouvernementale

M. Albas 7234

La fête nationale du Québec

Mme Martinez Ferrada 7234

QUESTIONS ORALES

Les passeports

M. Berthold 7235

Mme Gould 7235

La fiscalité

M. Berthold 7235

Mme Freeland 7235

La sécurité publique			
M. Berthold	7235	Mme Freeland	7241
M. Blair	7235	Mme Gray	7241
M. Ellis	7235	Mme Freeland	7241
M. Blair	7235	M. Vis	7241
M. Ellis	7236	Mme Freeland	7241
M. Blair	7236		
Les passeports		L'infrastructure	
M. Therrien	7236	M. Barsalou-Duval	7242
Mme Gould	7236	M. Mendicino	7242
M. Therrien	7236	M. Barsalou-Duval	7242
Mme Gould	7236	Mme O'Connell	7242
Le logement		L'économie	
M. Singh	7236	M. Richards	7242
M. Hussen	7236	Mme Freeland	7242
M. Singh	7237	M. Steinley	7242
Mme Freeland	7237	Mme Freeland	7242
La sécurité publique		Les services gouvernementaux	
M. Perkins	7237	Mme Lantsman	7243
M. Blair	7237	Mme Gould	7243
M. Perkins	7237		
M. Blair	7237	L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Deltell	7237	Mme Dhillon	7243
M. Blair	7237	Mme Bibeau	7243
M. Deltell	7238		
M. Blair	7238	La sécurité publique	
M. Stewart	7238	Mme Rood	7243
M. Blair	7238	M. Blair	7243
M. Lloyd	7238	M. Brassard	7244
M. Blair	7238	M. Blair	7244
		M. Brassard	7244
		M. Blair	7244
		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Les passeports		M. Jowhari	7244
Mme Chabot	7238	M. Fraser	7244
Mme Gould	7238		
Mme Chabot	7239	Les ressources naturelles	
Mme Gould	7239	Mme Collins (Victoria)	7244
Mme Chabot	7239	Mme Freeland	7245
Mme Gould	7239		
La sécurité publique		La fiscalité	
M. Bezan	7239	M. Vuong	7245
M. Blair	7239	Mme Freeland	7245
M. Bezan	7239		
M. Blair	7239	Le vol 182 d'Air India	
M. Warkentin	7240	Le Président	7245
M. Blair	7240		
M. MacGregor	7240		
M. Blair	7240		
La santé		ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT	
M. Davies	7240	Le Code criminel	
M. Duclos	7240	Projet de loi C-21. Deuxième lecture	7245
M. Louis	7240	Rejet du sous-amendement	7246
Mme Bennett	7240	Rejet de l'amendement	7248
		Adoption de la motion	7249
		Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité	7249
L'économie		Les travaux de la Chambre	
M. Melillo	7241	M. Brassard	7249
M. Wilkinson	7241	M. Holland	7250
M. Morantz	7241	Motion	7250
		Adoption de la motion	7250

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>